



**LIGUE 1 MOBILIS (11E JOURNÉE)**  
**LE CSC GARDE SON FAUTEUIL, LA JSS SOUFFRE ENCORE**

P.12



**BOXE**  
**IMANE KHELIF DE RETOUR À L'ENTRAÎNEMENT AUX ETATS UNIS**

P.12

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024 // N°961 // PRIX 20 DA

AVEC 6% DE FEMMES PILOTES

**AIR ALGÉRIE DÉPASSE LA MOYENNE MONDIALE**

P.6



GROSSE SAISIE DE COCAÏNE À ALGER

**UN RESSORTISSANT FRANÇAIS IMPLIQUÉ DANS L'AFFAIRE**

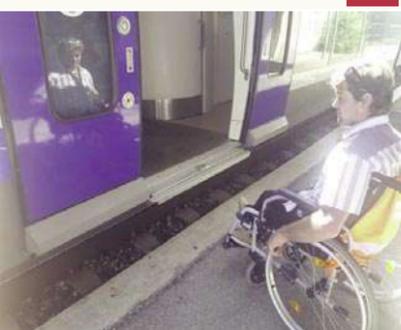
P.4



JOURNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS

**LE BEAU GESTE DE LA SNTF**

P.2



PROGRAMME DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

**LA PREMIÈRE STATION ENTRE EN SERVICE CE 20 DÉCEMBRE**

P.7



SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE EN SYRIE

## L'ALGÉRIE MET EN PLACE UNE CELLULE DE CRISE ET APPELLE À UN RÉGLEMENT POLITIQUE

*L'Algérie, dès les premiers moments de la chute des villes où résident des membres de la communauté nationale, dont la ville d'Alep qui compterait près de 500 ressortissants algériens et leurs familles, a mis en place au niveau du ministère des Affaires étrangères une cellule de crise pour gérer la situation. Le ministère algérien des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger a appelé les ressortissants algériens encore présents en Syrie à maintenir un contact régulier avec ses services.*

Lire en page 3



PRISE EN CHARGE DES RÉFUGIÉS

### LE HCR SALUE LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE

*Le responsable onusien s'est félicité de « la coordination constante entre les autorités algériennes et le HCR et d'autres instances internationales activant dans ce domaine ». M. Mazou Raouf a également salué « la bonne gestion de la question migratoire suivant une approche alliant sécurité et développement et en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ».*

P.4



LE PROCESSUS D'ORAN PROFONDÉMENT ANCRÉ ET IRRÉVERSIBLE

# La voix de l'Afrique doit être entendue

Lors de son discours de clôture du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique à Oran, le ministre d'Etat des Affaires étrangères Ahmed Attaf a mis en avant l'engagement de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Il a souligné que «l'Algérie travaille avec sérieux, dévouement et sincérité pour défendre les intérêts de l'Afrique et promouvoir sa voix sur la scène internationale».

Aïda Mouni

Ahmed Attaf a notamment déclaré que «l'Algérie contribue à l'unification et au renforcement de la voix de l'Afrique dans les instances internationales», soulignant l'importance de «consolider le processus africain en vue de relever les défis auxquels le continent est confronté».

Le ministre a également critiqué «la tendance à affaiblir le droit international et à neutraliser les organisations internationales», déplorant la situation en Palestine où le peuple subit une guerre d'extermination depuis plus d'un an. Il a souligné «le double standard dans l'application de la justice internationale», pointant du doigt un État européen qui a annoncé son intention de ne pas exécuter les mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) concernant les crimes de guerre à Gaza.

Ahmed Attaf a appelé à une action collective et professionnelle pour relever les défis actuels auxquels l'Afrique est confrontée, mettant en garde contre la logique de l'illégalité et le double standard qui sapent les principes de justice internationale.

«Il est crucial de consolider le processus africain pour faire face aux défis actuels, et de refuser toute tentative d'affaiblir le droit international», a-t-il affirmé.

Le ministre a souligné l'importance de «la réforme du système de gouvernance mondiale», appelant l'Afrique à jouer un rôle prépondérant dans la résolution des enjeux internationaux et régionaux. «L'Algérie salue les avancées récentes de l'Afrique, notamment l'obtention d'un siège permanent au G20 et la reconnaissance accrue de son droit à une représentation per-



manente au Conseil de sécurité de l'ONU», a-t-il déclaré.

Attaf a également mis en avant les revendications africaines concernant le financement des opérations de maintien de la paix approuvées par l'Union africaine. Cette vision africaine, prônant la sagesse et l'engagement du continent, a été réaffirmée lors des discussions du séminaire, marquant un pas important vers la correction des injustices historiques infligées à l'Afrique.

Attaf a mis en garde contre «la menace grandissante du terrorisme dans la région sahélo-saharienne» et a insisté sur la nécessité urgente de trouver des solutions internes aux problèmes de l'Afrique.

Le discours de M. Attaf a été marqué par un appel vibrant à l'unité des pays africains pour faire face aux ingérences extérieures et pour tracer un avenir meilleur pour leurs peuples. Il a

souligné que «les Africains sont les mieux placés pour comprendre les besoins de leur continent et pour œuvrer à sa prospérité».

En citant un proverbe africain, «nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, mais nous l'empruntons à nos enfants», M. Attaf a rappelé l'importance cruciale de préserver l'environnement et de garantir un avenir durable pour les générations futures. Son discours a réaffirmé la volonté de l'Afrique de prendre en main son destin et d'offrir au monde un modèle civilisationnel respectueux des droits de l'homme et de la planète.

Au-delà des chiffres et des faits, les paroles de M. Attaf reflètent une vision ambitieuse et inspirante pour l'avenir du continent africain, mettant en avant la nécessité d'une action collective pour surmonter les défis actuels et construire un avenir meilleur

pour tous. Le 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, récemment tenu à Oran, a été décrit par l'ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, comme une occasion essentielle pour renforcer une position africaine commune sur la scène internationale. Selon lui, ce séminaire a permis d'affirmer un «front uni pour défendre les intérêts du continent».

Lors de la session de clôture, l'ambassadeur Adeoye a souligné que cet événement était désormais un «forum adéquat et un moteur d'efficacité et d'efficience dans le continent». Il a insisté sur le fait que le séminaire représente un «mécanisme de coopération visant à maximiser l'impact des pays du continent et garantir la durabilité des efforts pour atteindre la paix et la sécurité dans le cadre du sys-

tème des Nations Unies». Le Commissaire a également mis en avant l'importance de ce séminaire dans «le renforcement des principes de l'esprit et de l'unité africaine» et dans la recherche de «solutions africaines aux problèmes africains», face aux multiples menaces qui pèsent sur le continent. En particulier, il a évoqué les situations critiques en «Somalie, en République démocratique du Congo et au Sahel», soulignant que la coopération régionale est essentielle pour y faire face.

Enfin, M. Bankole Adeoye a salué l'importance de l'Algérie dans la résolution des conflits et des luttes en Afrique, en soulignant son «rôle majeur» dans les efforts de paix du continent. Le Séminaire d'Oran, a-t-il conclu, «demeure un pilier stratégique pour guider l'Afrique vers des solutions communes et durables aux défis sécuritaires qui l'assaillent». A. M.

## Le président Tebboune reçoit le Secrétaire exécutif de l'OTICE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu Robert Floyd, secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), et la délégation qui l'accompagne, indique, un

communiqué de la présidence de la République, diffusé hier. L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à

l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du ministre d'Etat, ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab et du Secrétaire général de la présidence de la République, Abdellah Moundji.

MERAD REÇOIT L'AMBASSADEUR DE TURQUIE EN ALGÉRIE

## Plusieurs domaines de coopération passés en revue

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a reçu, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue «les domaines de la coopération bilatérale dans le contexte des relations historiques privilégiées unissant les deux pays, et ce en concrétisation de la haute volonté poli-

tique visant à hisser le niveau de la coopération conjointe», y est-il ajouté. Les deux parties ont examiné «les perspectives de l'action bilatérale dans les axes liés au secteur de l'intérieur et aux questions du développement local». Il a été question également de «renforcer les activités de coopération dans les domaines de la sécurité, la lutte contre la criminalité, la gestion des catastrophes, l'intervention opérationnelle de la Protection civile

ainsi que la gouvernance locale, tout en intensifiant l'échange des expériences et la formation», lit-on dans le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont évoqué «les opportunités du partenariat économique et le renforcement de l'investissement à travers les wilayas du pays, notamment dans les secteurs stratégiques dans le cadre de la politique de diversification de l'économie nationale», a ajouté la même source.

## Levée du gel sur l'authentification des diplômes de médecine

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a acté la fin du gel de l'authentification des diplômes de médecine comme le réclamaient les étudiants grévistes. Dans une correspondance adressée, aux doyens de facultés de médecine à travers le territoire national, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique annonce le retour à la normale de la procédure d'authentification des documents pédagogiques de la filière des sciences médicales, et ce, au

niveau des facultés, des universités tout comme au niveau des services centraux de l'administration du ministère. Dans la même correspondance signée par le secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, il est indiqué que les doyens des facultés de médecine dentaire et de pharmacie sont eux aussi autorisés à procéder à l'opération de vérification demandée par les organismes internationaux à l'image de ECFMG Educational Commission for Foreign Medical Graduates.

SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE EN SYRIE

# L'Algérie met en place une cellule de crise et appelle à un règlement politique

*L'Algérie a fait part, à New York, de sa préoccupation vis-à-vis de la montée de la violence et de la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire en Syrie, affirmant que le règlement de la crise syrienne ne sera possible qu'à travers les voies politiques et tout en passant de la gestion de la crise à son règlement*



Par Merouane Korso

La situation politique et militaire en Syrie, où de violents combats se déroulent actuellement dans le nord-ouest du pays avec la chute de la ville d'Alep tombée aux mains des groupes terroristes, inquiète au plus haut point. L'Algérie, dès les premiers moments de la chute des villes où résident des membres de la communauté nationale, dont la ville d'Alep qui compterait près de 500 ressortissants algériens et leurs familles, a mis en place au niveau du ministère des Affaires étrangères une cellule de crise pour gérer la situation. "Face au développement de la situation sécuritaire en Syrie et conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger a mis en place une cellule de crise pour prendre les mesures nécessaires pour la prise en charge des membres de la diaspora en Syrie", indique un communiqué du ministère. D'autre part, le ministère algérien des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger a appelé les ressortissants algé-

riens encore présents en Syrie à maintenir un contact régulier avec ses services afin d'assurer une prise en charge efficace et rapide face au développement de la situation dans le pays. Pour la première fois depuis le début de la guerre civile en 2011, la ville d'Alep échappe au contrôle du pouvoir syrien, et les combats de ces derniers jours ont fait des centaines de morts. Par ailleurs, l'ambassade d'Algérie en Syrie assure qu'aucun décès ou blessé n'a été enregistré parmi la forte communauté algérienne présente dans ce pays. Outre Alep, les groupes armés soutenus par plusieurs puissances étrangères ont également pris le contrôle de localités dans les provinces de Hama et de Lattaquié. Selon l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Kamel Bouchama, plusieurs milliers d'Algériens sont présents en Syrie en ce moment, dont environ 500 dans la seule ville d'Alep. Le diplomate algérien a assuré dans des déclarations à la chaîne Ennahar qu'aucun décès ou blessé n'a été enregistré parmi les membres de la communauté algérienne après la subite détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays. A la lumière des développements

en cours, le diplomate a qualifié la situation en Syrie de « très délicate, pour ne pas dire grave ». Ses services, a-t-il indiqué, se réunissent quotidiennement pour suivre la situation et prendre les dispositions nécessaires en faveur de la communauté algérienne en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain. « Nous suivons quotidiennement la situation de notre communauté en Syrie. Si la situation se détériore davantage, nous prendrons les mesures adéquates le moment opportun », a déclaré Kamel Bouchama. Comme il n'y a pas de décès ou de blessés parmi les Algériens de Syrie, l'ambassade s'est gardée de prendre des « mesures extrêmes », a-t-il ajouté. Cette mesure extrême consiste en l'évacuation immédiate des ressortissants Algériens se trouvant en Syrie. « Il est encore tôt pour parler d'évacuation, nous sommes en contact permanent avec les membres de notre communauté. Si la situation empire, nous n'allons pas laisser tomber notre communauté », a assuré Kamel Bouchama. Devant l'avancée des troupes rebelles qui ont pris plusieurs villes et points stratégiques dans le nord-ouest du pays, des milliers

de Syriens, certains avançant le chiffre de 5.000 réfugiés, ont fui les zones de combats. Des groupes armés de plusieurs obédiences ont en trois jours de combats pris une bonne partie du nord-ouest de la Syrie, en dépit du soutien de l'aviation russe, ce qui a entraîné une situation chaotique dans le pays. Devant le danger d'un basculement de la Syrie dans les affres du terrorisme et la chute du régime, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni hier mardi en session d'urgence pour examiner la brusque détérioration de la situation sécuritaire en Syrie. La demande de réunion, émise par le gouvernement syrien est soutenue par l'Algérie, le Mozambique, le Sierra Leone et le Guyana. Car Damas fait face depuis plusieurs semaines à une offensive armée menée par une nébuleuse terroriste sous le commandement du front al-Nosra, déclaré organisation terroriste par plusieurs pays et par une résolution de l'ONU en mai 2014. Face à la dangerosité et la brusque détérioration de la situation sécuritaire dans le pays, le SG de l'ONU Antonio Guterres, "alarmé par la récente escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie" qui a

poussé des dizaines de milliers de personnes à fuir, a appelé lundi à une "cessation immédiate des hostilités", selon son porte-parole. Toutes les parties doivent faire leur possible pour protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris permettre le passage en toute sécurité des civils qui fuient les hostilités », a ajouté Stéphane Dujarric. "Les Syriens subissent ce conflit depuis près de 14 ans. Ils méritent un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique, et pas à plus d'effusion de sang », a-t-il insisté. L'Algérie, de son côté a fait part à New York, de sa préoccupation vis-à-vis de la montée de la violence et de la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire en Syrie, affirmant que le règlement de la crise syrienne ne sera possible qu'à travers les voies politiques et tout en passant de la gestion de la crise à son règlement. La position de l'Algérie a été exprimée par son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, au nom du groupe A3+ (Algérie, Mozambique, Sierra Leone, en plus du représentant du Caraïbes et du Guyana), devant le Conseil de sécurité sur la situation en Syrie. **M. K.**

## DANS UN COMMUNIQUÉ SIGNÉ PAR SON PRÉSIDENT, M. IBRAHIM BOUGHALI L'UIPA exprime son inquiétude face à la situation politico-sécuritaire en Syrie

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a exprimé son inquiétude face à l'évolution de la situation politico-sécuritaire en République arabe syrienne, qui menace la sécurité et la stabilité du pays. Dans un communiqué signé par son président, M. Ibrahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale

(APN), rendu public lundi, l'UIPA a dit suivre de près l'évolution de la situation politico-sécuritaire en Syrie, exprimant "sa préoccupation face à l'aggravation et à l'évolution de cette situation, qui menace la sécurité et la stabilité de la Syrie". Réaffirmant "son soutien aux efforts régionaux et internationaux visant à résoudre

la crise syrienne", l'Union a indiqué que "les attaques continues menées par l'ennemi sioniste contre le peuple syrien constituent une violation du droit international", soulignant "l'impératif d'y faire face pour préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie". L'UIPA a également appelé à "multiplier

les initiatives et les efforts régionaux et internationaux en faveur de l'instauration de la paix et de la sécurité, pour parvenir à une solution politique à la crise syrienne à même de mettre fin à ses répercussions, de rétablir la sécurité et la stabilité en Syrie, et de préserver sa souveraineté". Par ailleurs, elle a réaffirmé son

soutien à la République arabe syrienne et au peuple syrien frère, "conformément à ses positions constantes en faveur des causes arabes, dans l'objectif de renforcer la sécurité et la stabilité dans la région, de préserver son unité territoriale et d'assurer la protection de ses peuples".

**R.N.**

## L'Algérie participe à la 38e session du Parlatino

Ibrahim Boughali participe à la 38e session du Parlatino et au 60e anniversaire de sa création, qui se déroule au Panama. Le président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali est arrivé mardi dans la capitale panaméenne, Panama City pour participer à la 38e session ordi-

naire du Parlement latino-américain et des Caraïbes (Parlatino) et à la célébration du 60e anniversaire de sa création, a indiqué un communiqué de l'APN. Selon la même source, la participation de l'APN, la première du genre, aux travaux de ce parlement régional en tant que membre

observateur, traduit « l'intérêt de l'Algérie à renforcer ses relations avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et à élargir la coopération parlementaire aux niveaux régional et international ». Cette participation reflète, par ailleurs, « l'attachement de l'APN à jouer un rôle actif dans

les forums parlementaires, au service des intérêts nationaux, et pour renforcer le rôle de l'Algérie dans le concert des nations ». À noter que le « Parlatino » est une des principales organisations régionales dédiées à la coopération parlementaire et à la promotion du dialogue politique entre

les pays de la région, constituant une plateforme importante pour échanger les vues et les expériences sur les questions d'intérêt commun. Boughali est accompagné, lors de cette visite, par les députés Rachid Bouamri, Merouane Refice et Ali Moulhi, conclut la même source.

## OFFICE NATIONAL DES CANTINES SCOLAIRES Le décret exécutif en cours d'approbation

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a révélé que le décret exécutif portant création de l'Office national des cantines scolaires, qui définit ses missions, son organisation et son fonctionnement, a été soumis aux secteurs ministériels concernés pour débat et recommandations, et qu'il est actuellement en cours d'étude et d'approbation au niveau des départements compétents qui s'attèlent à la création du cadre juridique.

En réponse à une question écrite sur la nécessité de transférer la gestion des écoles primaires au ministère de l'éducation nationale et la création d'un office national de l'alimentation scolaire, le ministre a indiqué que la construction et l'entretien des établissements d'enseignement primaire sont confiés à la commune en vertu de l'article 122 de la loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune. Cette mission a été confirmée par le décret exécutif n° 16-226 du 25 août 2016 portant statut-type de l'école primaire qui la place sous la tutelle conjointe du ministre de l'Éducation nationale et du ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Dans sa réponse, le ministre a rappelé que les écoles primaires n'ont pas d'autonomie financière, ce qui les empêche de bénéficier d'un budget de gestion.

De ce fait, il 'est impossible de désigner un caissier et un comptable public comme le stipule la loi n° 23\_07 du 21 juin 2023 relative aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, précise le ministre. Quant à la question de la création d'un office national des cantines scolaires, le ministre a indiqué que la gestion des cantines scolaires reste soumise aux dispositions du décret exécutif n° 18-03 du 15 janvier 2018, définissant les dispositions applicables aux cantines, qui a confié la gestion des cantines scolaires aux communes et défini le champ d'intervention des directeurs des écoles primaires ainsi que le champ d'intervention du Conseil de coordination et de concertation prévu par les dispositions du décret exécutif n° 16-226 du 25 août 20-16 qui définit le modèle de statut de l'école primaire sur la base des missions dévolues aux communes.

Pour rappel, lors du Conseil des ministres, tenu le 12 septembre 2023, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné l'accélération de la mise en place d'un office national des cantines scolaires qui sera exclusivement responsable du processus de restauration. **R.N.**

## PRISE EN CHARGE DES RÉFUGIÉS

# Le HCR salue les efforts de l'Algérie

**Le HCR a également salué « la bonne gestion de la question migratoire suivant une approche alliant sécurité et développement et en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) », réaffirmant son « soutien aux efforts des autorités algériennes ».**

Le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Mazou Raouf, a salué les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés, et ce, lors de l'audience que lui a accordée le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Marzouk, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, tenue lundi au siège du ministère dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Mazou Raouf en Algérie,

les deux parties ont évoqué la prise en charge des réfugiés et les efforts considérables consentis par l'Algérie pour les accueillir et leur assurer toutes les conditions d'accompagnement nécessaires", a précisé le communiqué. A cette occasion, M. Marzouk a souligné "l'intérêt majeur accordé par les autorités algériennes à la prise en charge humanitaire des réfugiés", rappelant "le soutien inconditionnel apporté aux réfugiés sahraouis, notamment en matière d'hébergement, de prise en charge sanitaire et d'enseignement", a ajouté la même source. De



son côté, le responsable onusien s'est félicité de "la coordination constante entre les autorités algériennes et le HCR et d'autres instances internationales activant dans ce domaine", selon le communiqué. M. Mazou Raouf a également salué "la bonne gestion de la question migratoire suivant une approche alliant sécurité et développement et en coordination avec l'Organisation internationale pour

les migrations (OIM)", réaffirmant son "soutien aux efforts des autorités algériennes". L'Algérie a un long et riche parcours historique en matière d'accueil et d'aide aux réfugiés et ce depuis des siècles, et cette démarche ne concerne pas uniquement les réfugiés du Sud (Afrique subsaharienne), mais aussi ceux de l'Europe, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient et autres. **Y.B**

## LE MINISTRE DE LA SANTÉ LE SOULIGNE:

### Vers une « meilleure coordination » de l'aide aux réfugiés

L'Algérie offre des traitements médicaux complets aux réfugiés traversant ses frontières, assurant ainsi leur bien-être. Elle a proposé de renforcer la coordination bilatérale entre le ministère de la Santé et les organisations onusiennes afin d'améliorer la prise en charge des réfugiés en général. Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu, hier, au siège de son ministère, le directeur adjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Raouf Mazou, en présence du représentant de l'ONU en Algérie, Alistair Bolton. Selon un communiqué du ministère de la Santé, cette rencontre a permis d'évoquer les efforts déployés par l'Algérie depuis près de cinquante ans, faisant d'elle l'un des pays ayant l'une des situations de réfugiés les plus longues au monde, notamment en matière de prise en charge médicale des réfugiés et déplacés. Le ministre a présenté un exposé détaillé des efforts logistiques et humanitaires fournis par l'Algérie pour

garantir des soins médicaux aux réfugiés sahraouis et aux réfugiés africains en provenance des pays du Sahel via la frontière sud. M. Saihi a mis en avant l'engagement constant et soutenu de l'Algérie pour fournir des services de base aux réfugiés, y compris les soins de santé. L'Algérie offre des traitements médicaux complets aux réfugiés traversant ses frontières, assurant ainsi leur bien-être. Le ministre a également proposé de renforcer la coordination bilatérale entre le ministère de la Santé et les organisations onusiennes afin d'améliorer la prise en charge des réfugiés en général. Il a suggéré la création de centres de traitement et de vaccination dans les pays du Sahel, qui souffrent d'un manque de soins médicaux, en sollicitant l'aide logistique et médicale des organisations onusiennes. Cela permettrait de soutenir la prise en charge des réfugiés dans leur pays d'origine, en leur fournissant les vaccins nécessaires pour limiter la propagation des

maladies infectieuses et réduire les risques de transmission lors du passage des frontières. Le ministre a insisté sur le fait que l'Algérie est prête à collaborer avec l'ONU et les pays du Sahel, avec lesquels elle entretient des relations étroites.

M. Saihi a également appelé à renforcer la coordination entre le ministère de la Santé et les agences des Nations Unies afin d'assurer une meilleure prise en charge des réfugiés sahraouis et africains.

De son côté, le responsable onusien a salué les efforts considérables déployés par l'Algérie pour la prise en charge des réfugiés, notamment sur le plan médical, affirmant que l'Algérie est un modèle à suivre pour les pays voisins et pour la région en général. Il a rappelé les rapports des Nations Unies qui ont salué ces efforts, tout en exprimant son soutien à cette approche humanitaire dans le traitement des réfugiés. **R.N**

## GROSSE SAISIE DE COCAÏNE À ALGER

### Un ressortissant français impliqué dans l'affaire

Le Service central de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a mis fin, cette semaine, à un important réseau de trafic de drogues organisé, avec la saisie de grosse quantité de substances illicites et à l'arrestation de quatre individus, dont un ressortissant français. Selon la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), cette opération a permis de saisir un total impressionnant de drogues dures, dont 100 kilogrammes de cocaïne, 89,860 kilogrammes d'ecstasy ainsi que 81,820 kilogrammes de kif traité. De plus, 181 comprimés de substances psychoactives ont été récupérés par les forces de sécurité. Selon la DGSN, cette opération a permis de suivre de près les membres du réseau et d'identifier leur lieu de stockage à Alger. En effet, ce réseau a été localisé dans un quartier résidentiel de la capitale, servait de cachette pour dissimuler et distribuer les stupéfiants. Les membres du réseau

utilisaient des véhicules adaptés, équipés de caches secrètes pour le transport de ces substances illicites à travers la capitale. Le rôle du suspect français, dont l'identité n'a pas encore été révélée, témoigne de la dimension transnationale du trafic. Selon la même source, une somme d'argent s'élevant à 1,849 milliard de centimes, provenant des profits du trafic de drogue, a été saisie, outre deux véhicules, une moto et plusieurs équipements liés au réseau criminel ont également été saisis.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed où ils sont poursuivis pour possession, achat dans le but de vendre, stockage, distribution et transport de drogues et de substances psychoactives au sein d'une organisation criminelle, ainsi que pour importation illégale de ces substances et blanchiment d'argent.

## Magramane reçoit le Haut-Commissaire du HCR

Effectuant une visite de travail de trois jours en Algérie, le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations-unies pour les réfugiés (HCR), M. Raouf Mazou, a été reçu hier à Alger par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounes Magramane.

«La rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'évoquer la coopération bilatérale entre l'Algérie et le HCR notamment en ce qui concerne le renforcement de la coordination pour une meilleure prise en charge des questions des réfugiés, et de passer en revue les efforts

de l'Algérie en vue de réunir les conditions nécessaires à leur accueil et leur accompagnement », indiqué un communiqué du ministère.

Au cours de cette visite, M. Mazou se rendra aux camps des réfugiés sahraouis dans la wilaya de Tindouf, où il aura des rencontres avec des responsables sahraouis et des représentants de la société civile, en vue d'évoquer les moyens de renforcer les aides humanitaires au profit des réfugiés sahraouis et d'examiner les mesures à même d'assurer une meilleure prise en charge de leurs préoccupations, assure le ministre.

## L'ambassade des États-Unis offre une bourse d'étude pour cette catégorie



L'ambassade des États-Unis en Algérie a annoncé l'octroi d'une bourse complète aux étudiantes intéressées par la technologie. Dans un message publié sur sa page Facebook officielle, l'ambassade a expliqué que le programme « TechGirls » offre une bourse complète de trois semaines aux États-Unis à l'été 2025, pour explorer la programmation et la technologie. La bourse est destinée aux étudiantes du secondaire et dont l'âge varie de 15 à 17 ans. L'ambassade a appelé les personnes intéressées à ne pas manquer cette opportunité de rejoindre un réseau mondial de jeunes femmes qui façonnent l'avenir de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

### JOURNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS

## Le beau geste de la SNTF

À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées qui coïncide avec le 3 décembre 2024, la Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) adresse "ses sincères félicitations à cette catégorie, leur souhaitant bonne chance et réussite dans leur vie sociale et professionnelle". Pour rappel, la Société Nationale des Transports Ferroviaires propose des services et des réductions sur les billets à cette frange importante de la société. Première catégorie : (taux d'invalidité inférieur à

80%) : 50% de réduction sur les lignes interurbaines et long-trajet et 100% de réduction sur les lignes suburbaines. Deuxième catégorie : (taux d'invalidité entre 80% - 100%) 100% de réduction sur les lignes interurbaines et long-courriers et 100% de réduction sur les lignes suburbaines. Troisième catégorie : (taux d'invalidité de 100% avec installations) 100% de réduction sur les lignes interurbaines et long-trajet, 100% de réduction pour l'accompagnateur et 100% de réduction sur les lignes suburbaines.

### UNIVERSITÉ D'ALGER 1

## Conférence sur l'application de l'intelligence artificielle

La maison de l'Intelligence Artificielle, de l'université d'Alger a organisé une manifestation intitulée « Applications de l'intelligence artificielle dans divers métiers », ouverte par le directeur de l'Université d'Alger 1, Dr Mokhtari Fares. Les conférences ont traité de plusieurs sujets comme l'importance du développement de l'IA et de ses utilisations, sur les utilisations de l'IA dans le traitement des maladies cardiaques et artérielles.

Ensuite, conférenciers, en présence du directeur adjoint du Centre de recherche scientifique de Djelfa, ont répondu aux questions sur les préoccupations du public. Les participants ont ensuite fait une pause avec une présentation de robots pour commencer les conférences du soir, sur les applications de l'IA en agriculture, suivi de la conférence sur les sciences des données, et enfin les applications de l'IA dans l'application Arc Gis.

## Le gazoduc oriental Chine-Russie est opérationnel



La route orientale du gazoduc Chine-Russie, qui dispose de la plus grande capacité de transport de gaz pour une ligne unique en Chine, a été entièrement raccordée, a annoncé, lundi, son opérateur.

Le gazoduc a également atteint sa pleine capacité, avec un volume de transport annuel de 38 milliards de mètres cubes, selon la China Oil & Gas Pipeline Network Corporation (PipeChina). Projet phare de la coopération énergétique entre la Chine et la Russie, le gazoduc transfrontalier se compose d'une section de 3.000 km en Russie et d'une autre de 5.111 km en Chine.

La section chinoise du gazoduc débute à Heihe, ville du nord-est du pays frontalière avec la Russie, et transporte le gaz

naturel de la Sibérie vers le sud jusqu'à Shanghai, le centre économique et financier de la Chine. La connexion complète du gazoduc améliore considérablement la capacité d'approvisionnement en gaz naturel et les capacités d'écrêtement des pointes de consommation en cas d'urgence dans l'est de la Chine, où la population est très dense.

Elle marque également l'achèvement du corridor stratégique énergétique oriental du pays, a déclaré PipeChina.

Depuis la mise en service de la partie nord de la section chinoise en décembre 2019, le gazoduc a transporté plus de 80 milliards de mètres cubes de gaz naturel, au bénéfice d'une population d'environ 450 millions d'habitants le long de son tracé.

## Les compagnies aériennes responsables en cas d'erreurs de communication des voyageurs

Désormais, lorsqu'un voyageur informe un passager que son vol est annulé et le place sur un autre vol alors que le vol initial n'a pas été, en réalité, annulé, la compagnie aérienne devra indemniser le passager pour « refus d'embarquement ». Dans un arrêt daté du 17 octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a établi que les informations erronées transmises par un voyageur ou un tour-opérateur ne peuvent pénaliser les passagers. Ainsi, ceux-ci pourront exiger une indemnisation de la compagnie

aérienne même si le vol litigieux a finalement eu lieu.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une affaire où deux passagers, ayant réservé un voyage à forfait, ont été informés à tort par leur voyageur de l'annulation de leur vol Düsseldorf-Fuerteventura programmé le 18 juillet 2020. Les passagers ont été replacés sur un vol ultérieur le 20 juillet 2020, alors que le vol initial avait bien eu lieu comme prévu, sans aucune notification d'annulation de la part de la compagnie aérienne.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Activation de la plateforme «PROGRES»

La plateforme PROGRES de l'Enseignement supérieur pour la qualification universitaire a été activée, hier, dans le but de démarrer le dépôt des dossiers par les professeurs des universités.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fixé un certain nombre de conditions pour les professeurs nommés, stipulant que le professeur doit être de classe « B

» et avoir au moins 3 ans d'expérience. Elle a également souligné que l'évaluation se fait sur la base des points obtenus par le professeur.

Selon l'arrêté du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le brevet est inclus dans le dossier déposé par le professeur et 15 jours ont également été fixés pour étudier le dossier et décider s'il sera retenu

ou non par les commissions spécialisées. Ce décret est venu faciliter les normes et procédures spéciales liées à la qualification universitaire.

Où une échelle de notation sera utilisée au lieu d'une discussion. Cela se fait en présentant au professeur un dossier basé sur l'évaluation d'activités pédagogiques auxquelles une grande importance a été accordée.

L'objectif étant de moderniser l'Université et d'accéder à une bonne gouvernance qui repose sur la transparence, la célérité, la rationalisation des dépenses dans la gestion des campus.

Pour ce faire, la tutelle a œuvré au développement de la plateforme PROGRES, dans laquelle on a intégré, progressivement, plusieurs activités, dont le recrutement.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
**NOURDINE BRAHMI**

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC 6% DE FEMMES PILOTES

# Air Algérie dépasse la moyenne mondiale

La compagnie nationale algérienne affiche un taux de femmes pilotes de 6%, supérieur à la moyenne mondiale de 5,8%, selon l'International Society of Women Airline Pilots (ISWAP). Ce chiffre place Air Algérie au-dessus de grandes compagnies aériennes comme Qatar Airways (2,4%), Emirates Airlines (2,2%) et Singapore Airlines (0,4%)



Ces dernières années, de plus en plus de femmes ont réussi à rejoindre les rangs des pilotes y compris dans des postes de commandant de bord au sein de la compagnie nationale aérienne. Air Algérie affiche un taux de femmes pilotes de 6%, supérieur à la moyenne mondiale de 5,8%. La compagnie aérienne nationale Air Algérie se distingue sur la scène internationale grâce à son engagement pour l'intégration des femmes dans l'aviation, dépassant ainsi la moyenne mondiale du nombre de femmes pilotes, ce qui montre que l'égalité des genres peut s'étendre à des métiers historiquement dominés par les hommes. Ces dernières années, de plus en plus de femmes ont réussi à rejoindre les rangs des pilotes au sein de la compagnie y compris dans des postes de commandant de bord. Les chiffres dévoilés récemment démontrent qu'en 2024 Air Algérie a dépassé les standards mon-

diaux en matière d'intégration de femmes pilotes. Lors de la cérémonie de lancement officiel de la Fondation de la femme algérienne, organisée le samedi 30 novembre 2024 au siège d'Air Algérie à Alger, Hamza Benhamouda, PDG de la compagnie, a mis en avant les avancées en matière de représentation féminine. Il a précisé que les femmes représentaient 24% de l'effectif total de la compagnie, toutes disciplines confondues. Cela inclut notamment la maintenance, où 11% des employés sont des femmes, un secteur souvent perçu comme technique et exigeant.

La compagnie nationale algérienne affiche un taux de

femmes pilotes de 6%, supérieur à la moyenne mondiale de 5,8%, selon l'International Society of Women Airline Pilots (ISWAP). Ce chiffre place Air Algérie au-dessus de grandes compagnies aériennes comme Qatar Airways (2,4%), Emirates Airlines (2,2%) et Singapore Airlines (0,4%). Dans son allocution, le PDG a souligné que « la femme est l'un des piliers de notre compagnie, qui est considérée comme un exemple dans l'intégration des femmes. Il a salué ce modèle d'inclusion et de diversité soulignant l'importance des femmes dans la réussite de la compagnie tout en rappelant l'engagement de l'État algérien pour la promo-

tion des droits des femmes dans divers secteurs, de la politique aux sciences. Cet engagement d'Air Algérie est un exemple à suivre, mettant en avant l'importance de la diversité et de l'égalité des genres dans des métiers traditionnellement dominés par les hommes. Le PDG a également rappelé le soutien de l'État algérien pour la promotion des droits des femmes dans divers secteurs, y compris l'aviation. Lors de cette cérémonie, la présidente de la Fondation des femmes algériennes, Meriem Chehah a annoncé un partenariat avec Air Algérie pour soutenir des initiatives en faveur des femmes dans tous les secteurs. À travers

ce partenariat, Air Algérie confirme sa volonté de s'imposer en tant qu'acteur majeur dans l'intégration des femmes dans l'aviation, et d'inspirer d'autres compagnies aériennes, notamment dans la région, à suivre son exemple pour un secteur plus inclusif et représentatif. Autant de performances qui montrent que l'entreprise aérienne nationale a réussi à créer des opportunités pour les femmes dans le domaine de l'aviation, ce qui est particulièrement important dans un contexte où l'accès aux carrières techniques et de pilotage pour les femmes était longtemps limité dans de nombreux pays.

A.B

## POUR OPTIMISER LA GESTION DU GROUPE SAIDAL

### La restructuration comme option, selon le ministre de l'industrie

Dans le cadre de son programme de rencontres et de réunions d'évaluation avec les groupes industriels publics et les organismes liés à son département, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, accompagné de Fouad Hadji, ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique, a tenu une réunion lundi dernier avec les responsables du complexe Saidal et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP). Lors de cette rencontre, les différentes options visant à renforcer l'influence de Saidal dans le secteur pharmaceutique et à mettre fin à la dépendance vis-à-vis des opérateurs pharmaceutiques étrangers ont été discutées. Selon le communiqué ayant sanctionné cette réunion, la réorganisation et la restructuration du Groupe ont été évo-

quées parmi les éventuelles options pouvant permettre au Groupe d'optimiser sa gestion, de mieux s'adapter aux demandes du marché national et de moderniser ses méthodes de gestion, avec éventuellement l'intervention de start-ups pour traiter certains aspects. Au cours de cette réunion, un exposé détaillé a été présenté sur les activités, les projets et les perspectives du Groupe Saidal ainsi que sur les missions et le rôle de l'Agence Nationale des produits pharmaceutiques (ANPP). Soucieux de faire d'améliorer les performances du groupe pour couvrir les besoins du marché national, la réunion s'est penchée principalement sur la production et le marché des médicaments et matériels pharmaceutiques en Algérie, ainsi que sur les méthodes et mécanismes d'organisation et de contrôle de ce mar-

ché et les aspects de contrôle, d'agrément et de certification de conformité liés à ces produits. Dans ce cadre, il a été également abordé la contribution de Saidal à l'auto-suffisance en produits pharmaceutiques, tant en ce qui concerne le volume, que la variété des médicaments produits, ainsi que ses projets destinés à diversifier et à accroître la production, dans le but d'augmenter sa part de marché dans les années à venir. La question de l'approvisionnement en matières premières nécessaires à la fabrication de médicaments et de matériel pharmaceutique a été également discutée. Sifi Ghrieb a noté à ce sujet qu'il est crucial de diversifier les sources d'approvisionnement pour éviter les interruptions des stocks et les variations dans la production. Comme option d'urgence, et conformément aux directives du prési-

dent de la République relatives à l'atteinte de l'autosuffisance dans la production de médicaments et de matériel pharmaceutique, le ministre a donné des instructions pour augmenter le volume de production et les types de médicaments produits. Il a, par ailleurs, recommandé la création d'un pôle technologique pour les produits pharmaceutiques et la mise en place d'un réseau pour la certification de conformité et la qualification des équipements pharmaceutiques. Lors de la réunion, il a également été souligné l'importance de renforcer le rôle de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, qui est responsable de l'enregistrement des médicaments, de l'homologation des dispositifs médicaux et du contrôle de la qualité.

Boualem B. /APS

## COMENA : Arkab inaugure le nouveau siège du Centre national de données

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a inauguré, hier, le nouveau siège du Centre national de données du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA), en présence du Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah, et du Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), M. Robert

Floyd. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a souligné que ce centre, créé en 2003, s'inscrit dans le cadre de «l'attachement de l'Algérie à ses engagements au titre du Traité, le Commissariat à l'énergie atomique étant le principal point de contact technique avec l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires concernant les activités de ce centre». A cette

occasion, le ministre a félicité «le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour les progrès considérables réalisés dans la création et le développement des éléments du système de vérification, notamment le système de surveillance international», soulignant que depuis la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en

2003, l'Algérie «poursuit ses efforts, avec ses partenaires internationaux, en vue d'atteindre l'objectif commun à savoir l'interdiction complète des essais nucléaires». Le système de surveillance internationale est un réseau mondial composé essentiellement de 321 stations de surveillance et de 16 laboratoires nucléaires spécialisés, destinés à surveiller les éventuelles activités nucléaires.

PROGRAMME DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

# La première station entre en service ce 20 décembre

Le directeur central au ministère des Ressources en eau, Abdelaziz Ardjoun, a affirmé hier que les travaux avancent à un bon rythme pour mettre en œuvre le programme des usines de dessalement de l'eau de mer en Algérie, révélant que la première station entrera en service partiel le 20 décembre prochain.

Lors de son passage à la radio chaîne 1, il a expliqué que le programme des usines de dessalement, approuvé en 2021 sous les directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise faire face aux défis croissants liés à l'eau résultant du déclin des sources d'eau souterraine et de surface dû au changement climatique. Le programme comprend cinq grandes usines de dessalement qui seront reliées à environ 20 wilayas, y compris des wilayas côtières et intérieures, atteignant une profondeur de 150 kilomètres, ce qui contribuera à fournir de l'eau potable à une grande partie de la population.

M. Ardjoun a souligné que les nouvelles stations, dont la station d'El-Tarf, visent à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau dans les zones côtières et intérieures. Il a indiqué que les travaux sont en cours à un bon rythme pour respecter les délais de réalisation, car des sociétés spécialisées et des bureaux d'études nationaux et internationaux ont été chargés de superviser la mise en



œuvre conformément aux normes internationales.

Il a ajouté que l'Etat a investi massivement dans ce secteur pour faire face à la pénurie d'eau, notamment à la lumière de la diminution des stocks de barrages, certains barrages étant complètement à sec, comme celui de Tiaret, ce qui a incité le ministère à recourir à des puits plus profonds pour

compenser la pénurie.

Le Directeur Central a confirmé qu'il y a une amélioration notable du niveau de distribution d'eau potable au cours de l'année en cours par rapport aux années précédentes, car des travaux sont en cours pour parvenir à un équilibre entre les zones qui souffrent de pénurie. Il a souligné la diminution du nombre de plaintes des

citoyens concernant l'eau, qui reflète l'amélioration de la distribution et la stabilité des approvisionnements.

Selon lui, l'Algérie est en mesure de produire 3,4 milliards de mètres cubes d'eau par an, grâce à de nouveaux programmes qui entreront prochainement en service et qui contribueront à répondre aux besoins croissants de la popula-

tion en raison de la croissance démographique.

M. Ardjoun a appelé à la nécessité de sensibiliser à l'importance de préserver les ressources en eau, notant que le gaspillage constitue un défi qui nécessite une sensibilisation à l'importance de rationaliser la consommation. Il a souligné que l'État déploie de grands efforts grâce à d'énormes investissements pour garantir l'approvisionnement en eau potable, ce qui nécessite la coopération des citoyens avec les autorités pour parvenir aux résultats escomptés. En conclusion, M Ardjoun a souligné que le Ministère des ressources en eau s'engage à mettre en œuvre les directives du Président de la République pour améliorer la qualité et la quantité de l'eau et fournir des services qui répondent aux aspirations des citoyens, notant que les programmes du Ministère se concentrent sur l'utilisation des technologies modernes dans la gestion des ressources en eau pour assurer la continuité de l'approvisionnement en eau de la population.

Inès B.

## INDUSTRIE

### Vers l'élaboration de cinq nouveaux guides

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé le début de la préparation de cinq guides, liés à l'industrie, aux compétences nationales dans les métiers industriels, aux déchets industriels et aux technologies industrielles. L'annonce a été faite lors d'une réunion avec des responsables des organismes sous tutelle, dans le cadre des réunions d'évaluation avec les acteurs du secteur industriel et pharmaceutique, selon un communiqué du ministère. Ces guides, affirme le ministre, aideront au processus de prise de déci-

sion au niveau des groupes industriels publics, développeront l'ingénierie inverse dans le domaine industriel, guideront les investisseurs et les entreprises émergentes, et serviront également de références à divers centres de recherche. Notons que la réunion a regroupé cette fois-ci l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR), l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), l'Autorité Algérienne d'Accréditation (ALGERAC), l'Office National de la Normalisation (ONML), l'Agence pour le Dévelop-

pement des Petites et Moyennes Entreprises et la Promotion de l'Innovation (ADPMEPI), le Fonds de Garantie des Prêts aux Entreprises (FGAR), l'Institut National de Productivité et de Développement Industriels (INPED), l'Université Industrielle (GACU), le Centre Technique de l'Industrie Agroalimentaire (CTIAA), ainsi que le Centre Technique Industriel pour les industries mécaniques et de transformation des métaux (CETIME). "La réunion s'est concentrée notamment sur les tâches de chaque organisme et

son rôle dans le développement du secteur industriel et a discuté d'un certain nombre de propositions qui renforcerait son rôle et son efficacité au service du secteur industriel et d'autres secteurs", indique le communiqué. Par ailleurs, M. Ghrieb a donné "des instructions pour activer et renforcer le rôle des centres de formation affiliés au secteur industriel pour une plus grande efficacité dans le développement des compétences et le contrôle des différents métiers industriels".

I.B.

## ARPC

### La portabilité téléphonique prévue dans quelques mois

Le président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARCE), Mohamed El Hadi Hannachi, estime que la récente sanction de plus de 1 (UN) milliard de dinars prononcée à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile était due au non-respect de leur obligation contractuelle en matière de qualité de service, et ce, après une opération de contrôle massive étendue sur l'ensemble du territoire national durant la période allant de 2022 à 2024. Intervenant dans l'émission « l'Invité du jour » de la chaîne 3 de la radio algérienne, M Hannachi indique que « cette opération vise à assurer une meilleure qualité de service à travers le respect de leurs obligations contractuelles », arguant qu'il s'agit de l'engagement de l'Etat à protéger le droit des consommateurs en mettant fin à certaines défaillances, d'une part, et d'un défi pour ces opérateurs d'améliorer leurs prestations de service.

Selon ce responsable, il n'y a pas eu de sanctions sur la 2G, mais sur la 3G et la 4G sur la base des indicateurs de perfor-

mances établis dans le cahier des charges. « Ces sanctions ne sont pas une finalité pour l'ARCE. L'objectif est d'amener les trois opérateurs à être au rendez-vous en termes de respect d'engagements vis-à-vis de leurs clients », précisant qu'« il y a un suivi rigoureux et il a été déjà fait. Quant un manquement est constaté, un délai de 30 jours est accordé aux opérateurs pour se conformer au cahier des charges. Cela étant dit, la loi prévoit des cas de récidive. Les campagnes de contrôle concernent notamment les milieux urbains, le réseau autoroutier et nous le faisons tous les ans ». Concernant la portabilité téléphonique (possibilité de changer d'opérateurs sans changer de numéro de téléphone)-ndlr, M Hannachi a expliqué que « toutes les étapes ont été franchies et les opérateurs se sont constitués en groupements et la plateforme a été mise en place. Il ne reste que certains détails pour que l'opération soit menée à terme. Ce sera, peut-être dans quelques mois », précisant que « la portabilité téléphonique donne un effet de

mode au début, comme c'était le cas en Europe où elle a donné une courbe ascendante. C'est une opération importante dans la mesure où elle incite les opérateurs à améliorer la qualité de service pour ne pas perdre leurs clients au profit de la concurrence. Selon des statistiques, il faudra 18 mois pour un opérateur pour qu'il puisse récupérer un client perdu et cela coûte de l'argent en matière de publicité. Du coup, la portabilité se veut une guerre de la qualité de service ». Abordant le projet sur l'itinérance sur les numéros d'urgence, M Hannachi annonce le lancement, dans quelques jours seulement, de la portabilité sur le numéro d'urgence en Algérie. « Désormais, un client pourra émettre un appel d'urgence à partir de n'importe quel lieu qui n'est pas couvert par son opérateur. Grâce à la portabilité, l'appel du client sera pris en charge par un autre opérateur présent sur place », annonce M Hannachi.

Au sujet de la liste des équipements sensibles définis par l'arrêté interministériel du 13 octobre 2024, publié sur le

Journal officiel, l'intervenant affirme que « cette liste vient expurger les équipements qui ne font plus partie des équipements sensibles. Il s'agit d'un assouplissement quant à leur acquisition et leur exploitation, y compris au bénéfice de l'ARCE, et qui va sensiblement alléger la demande des opérateurs, car les technologies évoluent très rapidement ».

Du reste, M Hannachi révèle qu'un vaste programme a été lancé pour couvrir 1 400 localités, classées zones d'ombres et qui ne dépassent pas 2 000 habitants, pour améliorer la qualité de service. Ce projet réparti entre deux opérateurs, affirme-t-il, s'étale sur 1 093 jours, soit 3 ans, assurant que « l'opération se déroule convenablement ».

Enfin, l'intervenant affirme que « l'ARCE a un rôle majeur dans le contrôle parental. C'est un cadre général prévu par la loi 18-04, car il s'agit de la protection des enfants avant tout », précisant que « la substance de cette protection est incluse dans le cahier des charges des opérateurs de la téléphonie mobile ».

NAÂMA

# L'importance des applications d'intelligence artificielle dans la promotion de la langue

**Le Haut Conseil de la langue arabe s'appuie sur des techniques de « numérisation et des applications technologiques spécialisées en traduction » pour ses projets de recherche. Une équipe « d'experts algériens composée de plus de 120 chercheurs ont participé à l'élaboration du Dictionnaire historique de la langue arabe ».**

Le président du Haut Conseil de la langue arabe, Saleh Belaïd, a mis en exergue, lundi à Naâma, l'importance de recourir aux technologies modernes et aux applications d'intelligence artificielle pour la diffusion et la promotion de la langue arabe.

Dans son intervention, lors d'un colloque national intitulé "Le rôle des institutions spécialisées dans l'essor de la langue arabe", le professeur Belaïd a souligné que l'ancrage de la dimension civilisationnelle de la langue arabe et la mise en valeur de ses trésors nécessitent des efforts concertés. Il a insisté sur le soutien des linguistes et des spécialistes en informatique pour développer des logiciels, des plateformes éducatives spécialisées, des systèmes



d'apprentissage virtuels, des applications de traduction automatique, pour généraliser leur utilisation dans la création d'encyclopédies, de dictionnaires, ainsi que dans l'enseignement et la formation. Il a précisé que le Haut Conseil de la langue arabe s'appuie sur des techniques de numérisation et des applications technologiques spécialisées en traduction pour ses projets de recherche. A cet égard, il a mentionné

la participation d'une équipe d'experts algériens composée de plus de 120 chercheurs à l'élaboration du Dictionnaire historique de la langue arabe, supervisé par l'Académie de la langue arabe de Sharjah (Emirats arabes unis), un ouvrage monumental de 127 volumes. De son côté, le chercheur Abdelnasser Bouali de l'université de Tlemcen a souligné que l'essor de la langue arabe et son renforcement

parmi les langues mondiales nécessitent l'utilisation des technologies modernes pour développer les sciences du langage, ainsi qu'une contribution accrue des chercheurs pour concrétiser des projets en lien avec cette dynamique.

D'autres interventions ont mis en lumière la nécessité de renforcer le rôle des académies linguistiques et des institutions spécialisées pour élaborer des brevets, des théories linguistiques et former des équipes de recherche universitaires sous forme d'incubateurs. Ces équipes devraient réaliser des projets de recherche scientifique suivis et exécutés dans des délais précis. Ce colloque a été organisé par l'Institut de littérature et langues du Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Naâma, dans le cadre du Mois de la langue arabe, qui se prolonge jusqu'à la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre. Il a offert aux enseignants spécialisés et aux étudiants universitaires l'occasion de mettre en lumière les stratégies modernes d'enseignement et leur efficacité dans l'apprentissage de la langue arabe à différents niveaux éducatifs.

CONSTANTINE

## VALIDATION DE PRÈS DE 1700 DOSSIERS DE CRÉDITS R'FIG

Un total de 1.692 céréaliculteurs de la wilaya de Constantine, a bénéficié au titre de la nouvelle saison agricole (2024-2025) de financement dans le cadre du crédit R'fig par la banque de l'agriculture et de développement rural (BADR). C'est ce qu'a indiqué le directeur du groupe régional d'exploitation de cet établissement financier, Salim Zeddoum. Ce responsable a ajou-

té que l'enveloppe financière consommée dans ce cadre, depuis le début du mois de septembre dernier, date du lancement de la saison agricole, a atteint jusqu'à présent 2,383 milliards DA. Les dossiers déposés par les agriculteurs désireux bénéficier d'un financement dans le cadre de la filière céréales, a-t-il noté, ont été étudiés et validés par un comité spécialisé dans

l'octroi du soutien

financier afin de leur permettre l'achat des engrais et des pesticides et tout ce qui concerne cette filière agricole. Le nombre d'agriculteurs bénéficiaires de ce type de crédits a connu une hausse "légère" par rapport à la saison agricole précédente (1.613 dossiers), précisant que cette augmentation, est due à l'organisation des campagnes de sensibilisation et des sorties sur le terrain organisées par le groupe régional relevant de la BADR, en étroite collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) et la chambre de l'agriculture (CA), entre autres, dans le but de se rapprocher des agriculteurs adhérant à cette filière.

re. A Constantine, la superficie agricole dédiée cette année, à la filière céréalière est estimée à 91.546 hectares, dont la majorité est concentrée, notamment dans les zones Sud -Est, Nord et Nord -Ouest de la wilaya à l'instar des communes d'Ain Abid, de Zighoud Youcef et de Beni H'midene, selon la direction des services agricoles (DSA). Pour rappel, la production céréalière collectée au titre de la saison dernière 2023-2024 à travers 15 points de stockage relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), est évaluée à 1,5 million de quintaux de blé dur, tendre et d'orge.

MÉDÉA

## Mise à niveau de plusieurs structures sportives

Une enveloppe financière d'un montant de 1,5 milliard de dinars a été dégagée au cours des trois dernières années pour la mise à niveau de stades communaux et la réalisation de terrains de sports de proximité à travers les communes de Médéa, a indiqué la Direction des équipements publics, maître d'œuvre de ces projets. Une dotation budgétaire de plus de 772 millions de DA provenant du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a été consacrée, entre 2022 et 2024, à la mise à niveau pour homologation de quinze stades communaux situés dans

de nombreuses localités de la wilaya, a fait savoir le directeur local des équipements publics (DEP), Redouane Houas. Les travaux de mise à niveau consistent en le revêtement des terrains de football en gazon synthétique, la réalisation de mur de clôture, l'aménagement des blocs vestiaires et les espaces extérieurs des sites de jeu, a-t-il détaillé. Quatorze stades communaux sur les quinze ciblés ont été réceptionnés et mis à la disposition des clubs locaux, le dernier projet, localisé à Berrouaghia, est en cours d'exécution, a-t-il ajouté. Ces structures sportives sont loca-

lisées, entre autre, à El-Azzizia, Guelb-El-Kebir, Ouzera, Ouamri, Ouled Antar, Souagui et Ain-Boucif, a indiqué ce responsable. Par ailleurs, une enveloppe de 805 millions de DA a été injectée durant ces trois années pour la réalisation de douze terrains de sports de proximité, dont dix ont été achevés et livrés à la commune et deux autres situés à Robeia et Draa-Smar sont en phase de réalisation, selon M. Houas. Parmi les communes bénéficiaires de ce projet, le DEP cite Mfatha, El-Aouinet, Maghraoua, Zoubiria, Tamesguida et Oum-Djelil.

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE SECTEUR DE LA FORMATION ET NESDA

Une convention de partenariat et de coopération a été signée à Tébessa entre le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). C'est ce qu'a indiqué le Directeur local du secteur. « Cette convention, signée avec l'agence la plus importante en matière de financement de la création de petites et moyennes entreprises, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture du secteur de la formation sur l'environnement extérieur, par l'établissement de partenariats avec plusieurs secteurs, agences de soutien à l'emploi et entreprises publiques et privées pour assurer un accompagnement efficient des stagiaires suivant une formation dans les différentes spécialités », a déclaré, Lazhar Boudraâ à l'APS.

L'accord vise également à renforcer la coopération entre les deux parties dans les domaines de la formation, de l'enseignement professionnel et de l'entrepreneuriat afin de soutenir les jeunes désireux de s'engager dans la création de petites et moyennes entreprises, contribuant ainsi à réaliser le développement durable dans la wilaya de Tébessa, a-t-il ajouté. L'antenne de wilaya de NESDA accompagnera, dans le cadre de cette convention, les « jeunes diplômés ambitieux du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels souhaitant créer leurs propres projets et les concrétiser sur le terrain dans divers domaines, tout en leur facilitant les procédures d'obtention des financements prévus dans le cadre du dispositif géré par l'agence », a conclu le même responsable.

L'IA AU SERVICE DU TOURISME

# Lancement du «Défi mondial pour l'intelligence artificielle»

Le Défi est ouvert aux individus, équipes et entreprises du monde entier. Les candidats devront remettre une proposition détaillée exposant leur solution innovante, son impact potentiel sur le secteur du tourisme et un plan d'application. Les propositions seront évaluées en fonction de leur créativité, faisabilité et extensibilité. La période pour le dépôt des candidatures est ouverte jusqu'au 31 mars 2025.

L'intelligence artificielle s'est imposée comme un pivot essentiel dans de nombreux secteurs, et l'industrie du tourisme ne fait pas exception. ONU Tourisme lance le «Défi mondial de l'intelligence artificielle», destiné à identifier des start-up et scale-up proposant des solutions novatrices pour révolutionner le secteur du tourisme. Le Défi mondial de l'intelligence artificielle vise à soutenir des projets qui utilisent les technologies numériques pour améliorer le tourisme, promouvoir la durabilité et favoriser la croissance économique. Les participants sont invités à contribuer à la transformation numérique, la durabilité, l'inclusivité et la gouvernance numérique dans une série de domaines clé, notamment : stratégies de marque et marketing ; destinations intelligentes et deep tech ; solutions extensibles dans le domaine éducatif ; efficacité opérationnelle. Dans ces catégories, on cherche à stimuler les innovations propres à rendre les destinations plus

attrayantes, optimiser la gestion des ressources et créer des expériences touristiques intelligentes à impact.

Selon le Secrétaire général d'ONU Tourisme, Zurab Pololikashvili, «l'innovation est un moteur essentiel pour l'avenir du tourisme. Ce défi représente une chance fabuleuse de donner libre cours à la créativité, à l'appui d'une croissance durable et inclusive du secteur du tourisme. Nous avons hâte de connaître les solutions novatrices que cette initiative mondiale permettra de faire émerger.» De son côté, la Directrice exécutive d'ONU Tourisme Natalia Bayona a indiqué que «l'intelligence artificielle devrait apporter de 15 700 à 19 900 milliards d'USD à l'économie mondiale d'ici 2030, et l'IA générative à elle seule de 2 600 à 4 400 milliards d'USD par an. C'est une force transformatrice : l'IA est l'avenir du tourisme – un avenir du tourisme qui commence aujourd'hui et qui est intelligent, efficient et durable.» Le Défi bénéficie du soutien



d'importants partenaires tels que SPARK, le centre d'innovation de Les Roches (groupe Sommet Education), Unicorn, cryptomonnaie officielle de Uni-

corn Hunters, et Amadeus et son capital-risque pour les entreprises de technologie. Critères d'admission et procédure pour le dépôt des candidatures Le

Défi est ouvert aux individus, équipes et entreprises du monde entier. Les candidats devront remettre une proposition détaillée exposant leur solution innovante, son impact potentiel sur le secteur du tourisme et un plan d'application. Les propositions seront évaluées en fonction de leur créativité, faisabilité et extensibilité. La période pour le dépôt des candidatures est ouverte jusqu'au 31 mars 2025. Les finalistes auront la possibilité d'avoir un créneau de «pitch» à la Journée de démo d'ONU Tourisme 'Tourism Tech Adventures', d'ici la fin 2025. Les gagnants recevront du soutien pour développer et mettre en œuvre leurs projets et des conseils de dirigeants et d'experts du secteur en matière d'innovation numérique pendant une période d'incubation de deux mois au 'SPARK Innovation sphere'. Ils se verront offrir, en outre, la possibilité de présenter leurs projets lors de conférences et de grands rendez-vous internationaux du tourisme, pour gagner en notoriété mondialement et avoir accès à un vaste réseau de professionnels du tourisme et d'investisseurs potentiels. **A.B**

SELON UNE ÉTUDE

## Se réveiller de cette façon peut être mauvais pour votre cœur

Une étude a montré que la façon d'être réveillé joue un rôle non négligeable sur la tension artérielle, et donc la santé cardiovasculaire, selon un article publié dans santé magazine. Vous dormez paisiblement, quand tout d'un coup, un bruit fort et désagréable vient vous extirper des bras de Morphée. En plus de vous faire commencer votre journée d'une façon loin d'être optimale, ce réveil forcé peut avoir des conséquences néfastes sur votre santé. Une étude menée à l'Université de Virginie (États-Unis) a «montré que les personnes réveillées de force avaient une pression artérielle matinale 74 % plus élevée que celles qui se réveillaient naturellement», selon son communiqué. Sachez que «la tension artérielle est variable au cours des 24 heures : elle est plus basse la nuit, et plus élevée au réveil. C'est un phénomène normal. Elle est la plus basse vers 2-3 heures du matin, se maintient basse pendant 2-3 heures puis s'élève dès le réveil – c'est le pic matinal tensionnel. Pour savoir si sa tension artérielle est normale, on recommande

de faire des auto-mesures tensionnelles : 3 prises le matin, 3 prises le soir, pendant 3 jours. La tension artérielle est trop élevée si la moyenne dépasse 13.5 cm Hg pour la valeur haute (systolique) et 8.5 cm Hg pour la valeur basse (diastolique). Mais, à terme, une augmentation anormale de la tension artérielle comme celle causée par un réveil selon l'étude, pourrait causer «un risque accru d'événements cardiovasculaires indésirables, tels que les accidents vasculaires cérébraux et les crises cardiaques. Les personnes qui subissent plus régulièrement des poussées de tension artérielle exagérées le matin peuvent être plus à risque», explique l'étude. Les nuits courtes et les réveils forcés peuvent augmenter la tension artérielle. Cette hausse de la tension au réveil peut avoir des conséquences au-delà de la santé cardiovasculaire. Lorsque l'augmentation de la pression artérielle matinale est excessive, elle peut activer le système nerveux sympathique, qui produit la réaction de «lutte ou de fuite», ce qui exerce un stress sur le cœur, qui pompe

plus fort et avec plus d'intensité. Cela peut entraîner de la fatigue, un essoufflement, de l'anxiété, une raideur de la nuque et, dans les cas les plus graves, des saignements de nez et des maux de tête», selon le communiqué. L'étude a été menée auprès de 32 personnes qui portaient des montres connectées et tensiomètres au doigt pendant deux nuits. Leur tension était analysée après un réveil naturel, puis après un réveil forcé au bout de cinq heures de sommeil. Si ces résultats doivent être confirmés par des études plus poussées, celle-ci «prouve l'existence d'un lien entre la courte durée du sommeil, le réveil forcé et la poussée de tension artérielle matinale». Plus globalement, l'importance du sommeil pour la tension artérielle a été prouvée : «il est démontré que le mauvais sommeil peut participer à augmenter le risque de l'hypertension artérielle», précise le site de la Fondation de recherche sur l'hypertension artérielle. Alors pour limiter le risque, dormez minimum 6 heures par nuit, et supprimez le réveil dès que cela est possible.

SOLIDARITÉ NATIONALE

## Installation du nouveau Conseil national de la Famille et de la Femme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, l'installation des membres du nouveau Conseil national de la Famille et de la Femme. Composé de représentants de secteurs ministériels, d'institutions nationales, de la société civile, d'universitaires et d'experts, le Conseil vise «à renforcer les acquis de la famille et de la femme en contribuant à l'élaboration de plans de développement garantissant un environnement social et économique favorable à la famille», a précisé Mme Mouloudji. A

cette occasion, la ministre a souligné «l'engagement de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à assurer une meilleure prise en charge des questions liées à la famille et à la femme, au vu de leur importance pour la stabilité sociale et le développement national». Sbaa Fatma-Zohra a été installée nouvelle présidente du Conseil, a annoncé Mme Mouloudji qui a souligné que le Conseil œuvrait «selon une stratégie nationale reposant sur une approche de terrain autour des questions relatives à la promotion des femmes et au

soutien et à l'accompagnement de la famille». Le Conseil, qui constitue une force de proposition par excellence, est chargé «d'élaborer des politiques, des stratégies et des programmes nationaux pour promouvoir la famille et la femme», a relevé la ministre, appelant les membres du Conseil à «mener des études et des recherches sur les mécanismes modernes adoptés dans le monde pour atteindre les objectifs souhaités, notamment en ce qui concerne la promotion et l'autonomisation des femmes sur le plan socioéconomique, notamment les

femmes au foyer et en particulier celles des zones rurales, montagneuses, frontalières et sahariennes». Elle a également souligné l'importance des mécanismes destinés à renforcer l'engagement de ces femmes dans le développement à travers «la formation et le soutien financier pour les différents programmes tracés avec un suivi continu dans le domaine de l'encadrement et de la réalisation de projets ayant un impact économique et social, conformément aux instructions du président de la République visant à lancer le programme de la famille productive».

VOYAGE

# L'Espagne impose de nouvelles règles à ses touristes

**A l'origine, l'Espagne avait décidé d'imposer des nouvelles règles aux touristes, mais aussi aux locaux, dès le 1er octobre. Cette mesure, qui impliquera de fournir un certain nombre de données personnelles, est entrée finalement en vigueur lundi.**



de paiement doivent être communiquées aux autorités. Pour les hôteliers, le nombre de chambres louées et la demande d'une connexion internet sont également enregistrés. Les exploitants d'hôtels, de campings et de services de location

de voitures utilisent une plateforme numérique à cette fin. Ces nouvelles règles liées au décret Marlaska sont en fait en place depuis janvier 2023, mais n'ont pas été appliquées jusqu'à présent. En effet, une période d'adaptation était prévue jus-

qu'au 1er octobre 2024. Cette période d'ajustement a été prolongée jusqu'au 2 décembre et a désormais pris fin.

Le gouvernement espagnol assure dans le texte de loi que les mesures sont nécessaires pour assurer la sécurité au pays. Les autorités affirment qu'avec cette loi, elles veulent mettre fin au terrorisme et à la criminalité organisée (...)

Dans les deux cas, la location de résidences et de véhicules à moteur jouerait un rôle important dans le mode opératoire des auteurs. La Fédération espagnole d'hôtellerie et d'hébergement touristique (Cehat) a fait part de ses préoccupations concernant la nouvelle loi. L'organisation émet des réserves quant aux amendes que les exploitants d'hôtels et de campings risquent en cas de non-respect de l'obligation d'enregistrement et s'inquiète également de la protection de la vie privée des touristes. La fédération souhaite que la nouvelle loi soit revue et corrigée.

Chaque année, l'Espagne accueille 85 millions de touristes, et les nouvelles règles imposées par le gouvernement espagnol risquent de faire grimacer plus d'un acteur du secteur. À partir de lundi 2 décembre, une nouvelle loi imposant l'enregistrement des données personnelles des touristes est entré en vigueur en Espagne. Les exploitants d'hôtels, de campings et de sociétés de location de voitures seront désormais contraints d'enregistrer des informations détaillées sur leurs clients. Selon le gouvernement espagnol, cette loi est nécessaire pour garantir la sécurité. L'annonce des mesures avant déjà suscité une vague de

protestation au sein du secteur. La loi espagnole stipule que les touristes doivent fournir des informations sur leur identité, leur sexe, leur adresse personnelle, leur numéro de téléphone et leurs moyens de paiement. Ils doivent également indiquer leur nationalité, leur adresse électronique et le nombre de personnes qui participent au voyage. Si des mineurs voyagent avec eux, le lien qui les unit doit être précisé. Les autorités espagnoles recueillent également des informations sur les dates auxquelles les touristes utilisent les services d'hébergement ou de location de voitures et sur le mode de paiement utilisé. La date de paiement et la date d'expiration de la carte

EN ARGENTINE

## La justice arrête des Brésiliens

Quatre Brésiliens faisant l'objet d'une demande d'extradition pour l'attaque de janvier 2023, après la défaite de l'ancien président Jair Bolsonaro, ont été interpellés. Des dizaines de Brésiliens poursuivis chez eux pour avoir participé à une tentative de coup d'Etat à Brasilia en janvier 2023, en soutien au président d'extrême droite Jair Bolsonaro, avaient cru trouver refuge dans l'Argentine de Javier Milei. Mais, depuis la mi-novembre, quatre d'entre eux ont été arrêtés dans ce pays à la demande de la justice brésilienne, a confirmé au Monde une source judiciaire. Les arrestations ont eu lieu lors d'un contrôle routier, de démarches administratives auprès des services migratoires ou encore d'une tentative de fuite vers le Chili. Au total, la justice argentine a ordonné l'arrestation de 61 citoyens brésiliens se trouvant sur le sol argentin ; la majorité des ordres d'arrestation ont été émis le 12 novembre. Cette demande du juge fédéral Daniel Rafecas a fait suite à une requête du Tribunal suprême brésilien du mois d'octobre. Selon la source judiciaire, ils ont « tous été condamnés » par la justice brésilienne pour avoir pris part, le 8 janvier 2023, à l'assaut contre les sièges des trois pouvoirs – palais présidentiel, Congrès et Tribunal suprême – de Brasilia. Des milliers d'émeutiers, partisans de l'ancien président d'extrême droite Jair Bolsonaro (2019-2023), contestaient alors

l'élection de Luiz Inacio Lula da Silva et dénonçaient une supposée fraude électorale. Plus de 2 000 personnes avaient été arrêtées. En septembre 2023, de lourdes peines commençaient à être prononcées, des condamnations allant jusqu'à dix-sept années de prison. Le 21 novembre, la police fédérale a demandé l'inculpation de Jair Bolsonaro. Il est soupçonné d'avoir participé à l'organisation d'une tentative de coup d'Etat dans le but de conserver le pouvoir. Ces arrestations sont-elles un signal diplomatique d'apaisement envoyé par Buenos Aires au voisin brésilien, dans le cadre de relations tendues entre Lula et Milei ? Ce dernier ne cache pas ses affinités avec Jair Bolsonaro et son ancien chef de campagne, Fernando Cerimedo – qui a également travaillé pour la campagne de Jair Bolsonaro en

2022 –, fait partie d'un groupe de 36 autres personnalités accusées par la police brésilienne d'avoir participé aux événements de Brasilia. « Elles relèvent de la justice qui agit de façon indépendante, pas du gouvernement », souligne Martin Schapiro, ex-sous-secrétaire aux affaires internationales sous la présidence d'Alberto Fernandez (2019-2023). Les demandes d'arrestation en vue d'une extradition sont une étape dans une procédure judiciaire qui peut prendre jusqu'à six ans, selon Martin Schapiro. Survient ensuite une décision d'extradition qui, elle, est politique, car elle est signée par le ministère des affaires étrangères. « D'ici là, il y aura sûrement eu des élections [présidentielles] en Argentine et au Brésil ! Pour l'instant, le temps est celui de la justice », relève M. Schapiro.

COLOMBIE

## Au moins 12 morts dans des combats entre factions rivales de la dissidence des FARC

Dans le Putumayo, région frontalière avec l'Equateur, deux groupes armés se disputent des territoires de champs de coca, principal composant de la cocaïne. Des combats entre deux factions dissidentes des défunt Forces armées révo-

lutionnaires de Colombie (FARC) ont fait au moins douze morts depuis samedi dans le sud-ouest de la Colombie, lundi 2 décembre. « Douze personnes ont été tuées dans les combats depuis le 30 novembre » dans le département de

Putumayo, a déclaré Yovani Cortes, un responsable de la municipalité de Puerto Guzman, sur une radio locale. Selon les médias nationaux, le nombre de morts pourrait être plus élevé.

Les affrontements opposent des hommes dont le chef est connu sous le nom d'Alexander Diaz Mendoza, alias Calarca, qui mène des négociations de paix avec le gouvernement, à des membres de la Segunda Marquetalia, a indiqué une source militaire. Dans le Putumayo, région frontalière avec l'Equateur, ces deux groupes armés se disputent des territoires de champs de coca, principal composant de la cocaïne. Calarca est l'un des principaux chefs d'une dissidence des FARC qui négocie avec les délégués du président Gustavo Petro depuis octobre 2023.

La Segunda Marquetalia a été fondée par des ex-membres des FARC démobilisés après l'accord de paix historique de 2016, mais qui ont repris les armes depuis. Elle est elle-même divisée, après que son chef, Luciano Marin Arango, alias Ivan Marquez, a désavoué fin novembre des négociations de paix en cours avec le gouvernement.

AUTOMOBILE

## En Allemagne, les salariés de Volkswagen en grève contre les suppressions d'emplois

En Allemagne, Les salariés de Volkswagen ont entamé ce lundi 2 décembre une grève nationale à l'appel d'IG Metall, après l'échec des négociations salariales. Le plan de restructuration du groupe menace de fermer trois usines et de supprimer des milliers d'emplois. Des arrêts de travail sont prévus dans tout le pays, y compris au siège de Wolfsburg. Ce mouvement pourrait devenir historique pour le constructeur automobile, symbole de l'industrie allemande, en pleine campagne électorale.

C'est ainsi la première étape d'un mouvement social qui pourrait prendre une ampleur inédite si la direction et les

représentants du personnel ne parviennent pas à trouver un accord sur les mesures pour redresser la compétitivité du groupe.

Symbole des difficultés de l'industrie allemande, la crise chez Volkswagen prend une résonance particulière dans un contexte politique tendu, en pleine campagne pour les élections législatives du 23 février dans la première économie européenne. « Si nécessaire, ce sera la lutte collective la plus dure que Volkswagen ait jamais connue », a prévenu IG Metall, qui s'est dit prêt à un conflit social comme l'Allemagne « n'en a pas connu depuis des décennies ». Dans ce contexte tendu, la

relance de l'économie s'est imposée comme un enjeu central de la campagne pour les élections du 23 février.

Les salariés de Volkswagen sont appelés à cesser le travail à partir de lundi dans les usines allemandes pour s'opposer aux milliers de suppressions d'emplois envisagées, a annoncé dimanche le syndicat IG Metall. "Si nécessaire, ce sera la bataille de négociation collective la plus dure que Volkswagen ait jamais connue", prévient dans un communiqué le négociateur du syndicat, Thorsten Gröger, à l'issue de la période de dialogue social obligatoire pour 120.000 employés de la marque en Allemagne.

LIGUE 1 MOBILIS (11E JOURNÉE)

# Le CSC garde son fauteuil, la JSS souffre encore

Le CS Constantine, intronisé leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a réussi à arracher un point précieux en déplacement face à l'US Biskra (1-1), alors que la JS Kabylie a préservé sa série d'invincibilité en allant tenir en échec la JS Saoura à Béchar (1-1), lors de la suite de la 11e journée de la compétition.

Marouane A.

La formation constantinoise, qui avait réussi deux victoires consécutives, toutes compétitions confondues, a dû attendre la 88e minute pour égaliser grâce au rentrant le Camerounais Enow Nkembe, qui a profité d'une sortie hasardeuse du portier Melala, irréprochable jusque-là pour éviter à son équipe une troisième défaite de la saison. Les locaux croyaient avoir fait le plus dur en ouvrant le score peu avant la pause par Bouziane (39e), mais les Biskris se sont montrés impuissants pour préserver leur maigre avantage jusqu'au sifflet



final. L'USB a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur central Fateh Talah (85e). Le nouvel entraîneur de l'USB, Si Tahar Chérif El-Ouezzani, rate donc dans son match inaugural, au moment où la formation des "Ziban" ne compte qu'un seul point d'avance sur le premier relégable le Paradou AC. Au stade du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura a échoué à

renouer avec la victoire, en se contenant du point du nul face à la JS Kabylie (1-1). Les gars de Béchar ont été surpris dès la 2e minute de jeu, sur une ouverture du score du Congolais Walter Bwalya, qui signe à l'occasion sa deuxième réalisation depuis le début de la saison. Les locaux ont égalisé à la demi-heure de jeu par Akacem, sur penalty (30e). Le nouvel entraîneur tunisien de la JSS Mourad Okbi, enchaîne un deuxième nul de rang, après celui ramené de Mostaganem (1-1), et peine à tirer les "Jaune et Vert" vers le haut. La JSK, version Abdelhak Benchikha, confirme sa bonne santé, en enchaînant un quatrième match sans défaite, et revient provisoirement à deux points du podium.

## BEAUMELLE SOUS GROSSE PRESSION

Se contentant d'un nul lors de son déplacement à Sétif, avec à la clé un penalty raté de sa star, l'ex-international, Andy Delort, le Mouloudia d'Alger a raté une

belle occasion de venir à la hauteur du leader constantinois. Cette situation a mis les supporters du MCA, interdits de déplacement à la capitale des Hauts Plateaux dans une décision surprenante, se sont pris au coach français, Patrice Beaumelle, lequel ils tiennent responsables de la mauvaise gestion du groupe, pour preuve que Delort est à son deuxième ratage d'un penalty et il ne se devait pas donc le tirer, selon eux. Les fans ne comprennent pas les raisons de ces changements dans le groupe qui créent un déséquilibre et pensent que l'entraîneur est, ainsi, dépassé par les événements. Cela met donc Beaumelle dans une situation difficile, lui qui sera sur la sellette si l'équipe ne réussit pas à l'emporter le prochain match face aux Tanzaniens de Young Africans. A noter que la CAF a désigné l'arbitre ghanéen Daniel pour arbitrer ce match comptant pour la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique.

M. A.

## EN RAISON DU DÉPART DES USMISTES AU SÉNÉGAL

### USMA-USMK reporté à une date ultérieure

La direction de l'USM Alger a annoncé lundi dans un communiqué que son match de la treizième journée de la Ligue 1 Mobilis, initialement programmé le 14 décembre courant, au stade du 5-Juillet, face à l'USM Khenchela, a été reporté à une date ultérieure, arguant d'un chevauchement avec ses engagements en Coupe de la Confédération de football. Les Rouge et Noir sont appelés en effet à disputer deux matchs continentaux les 8 et

15 décembre courant, respectivement contre les Sénégalais de Jaraaf pour le compte de la deuxième journée et les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas pour le compte de la troisième journée. Il s'agit du quatrième report pour l'USMA, dont les précédentes joutes contre le MC Alger, l'Olympique Akbou et le Paradou AC avaient déjà été ajournées, en attendant de fixer de nouvelles dates pour leur déroulement.

## CAN-2024 FÉMININE

### Le sélectionneur Benstiti tire les enseignements des deux tests amicaux

Le sélectionneur de l'équipe algérienne féminine de football, Farid Benstiti, a tiré les enseignements des deux matchs amicaux remportés face à l'Ouganda, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025. "On boucle notre stage par deux victoires face à l'Ouganda, c'était l'objectif. L'équipe ougandaise a bien joué le jeu, ils ont un nouveau groupe composé de jeunes joueuses. Ces deux tests nous ont permis de travailler dans les réelles conditions de la CAN qui va arriver", a affirmé Benstiti, dans une déclaration accordée au micro de la Fédération algérienne (FAF). Lors des deux matchs amicaux, disputés les 27 et 30 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les "Vertes" se sont imposées lors du premier rendez-vous (2-1), avant de récidiver lors du second test (1-0). "On retient les deux victoires. Il y a des progrès à faire dans la constance lorsqu'on est en possession de balle, mais aussi dans la sérénité quand on est bousculé par l'adversaire. Il faut qu'on y est plus expérience pour

rester plus calme, même en position de pression, pour pouvoir ressortir le ballon", a-t-il ajouté. Pour cette double confrontation face aux Ougandaises, non qualifiées pour la prochaine CAN, Benstiti a fait appel à 24 joueuses, dont 19 évoluant à l'étranger. Les coéquipières de Ghoutia Karchouni (Inter Milan/Italie) bouclent ce lundi leur stage, en effectuant leur dernière séance d'entraînement, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Lors de la CAN-2024 (reportée à 2025), l'Algérie évoluera dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger, rappelle-t-on.

## BOXE

### Imane Khelif de retour à l'entraînement aux Etats Unis

La boxeuse algérienne Imane Khelif, médaillée d'or aux Jeux olympiques de Paris 2024 dans la catégorie (66 kg), a repris les entraînements à Miami aux Etats Unis avec ses deux entraîneurs, le Cubain Pedro Diaz, et l'Algérien Mohamed Chaoua. Khelif a annoncé son retour à l'entraînement dans une photo postée sur sa page Instagram officielle en compagnie de ses deux entraîneurs dans la ville américaine de Miami, trois mois après son sacre olympique à Paris dans la catégorie (66 kg), en battant la Chinoise Yang Lia (5-0). La native de Tiaret, âgée de 25 ans, avait

indiqué en octobre dernier qu'elle ne comptait pas s'arrêter en si bon chemin, dévoilant un programme pour l'avenir avec la participation à des combats professionnels et pourquoi pas un projet de réalisation des académies de boxe. "Je compte participer à des combats professionnels, sans pour autant laisser les compétitions amateurs organisées par la nouvelle instance mondiale, la World boxing. Je vise également à développer la boxe en Algérie et à créer des académies spécialisées dans cette discipline", avait-elle déclaré lors d'un point de presse à Alger.

## CYCLISME

### Plus de 80 jeunes coureurs attendus samedi prochain à Oran

Une course régionale de cyclisme des jeunes catégories: des écoles, benjamins minimes et cadets, aura lieu samedi prochain sur un circuit fermé dans la localité d'Aïn El-Beïda, dans la commune d'Es-Senia (Oran), a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Cette compétition de la petite reine, organisée par la ligue de cyclisme de la wilaya d'Oran, en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, verra la participation de plus de 80 jeunes cou-

reurs cyclistes des écoles, benjamins, minimes et cadets filles et garçons de 15 clubs de sept ligues de wilayas de l'Ouest du pays. Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 1,8 km dans la localité d'Aïn El-Beïda commune d'Es-Senia.

Les écoles devront parcourir une distance de 3,6 km, les benjamins 7,2 km, les minimes 18 km et les cadets 27 km. Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

LITIGE FINANCIER AVEC LE PSG

# Mbappé contre-attaque devant la LFP

**Kylian Mbappé contre-attaque devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) face au refus du PSG de lui payer 55 millions d'euros de primes et salaires, nouvel épisode du bras de fer entre le club et son ancienne star.**

Selon une source au sein de la LFP, une audience se tiendra le 11 décembre devant la commission, qui examinera le recours du joueur pour "défaut de paiement de primes et salaires". Mais cette date ne correspondra vraisemblablement pas au dénouement de ce feuilleton aux innombrables étapes juridiques. Le PSG a refusé de payer les 55 millions d'euros demandés par son ex-joueur malgré les injonctions de la commission juridique de la LFP le 11 septembre -qui avait dans un premier temps suggéré une médiation- puis de la commission paritaire d'appel le 25 octobre. La Fédération française de football (FFF) a ensuite rejeté une demande du club déposée hors délai. Récemment, "Kylian Mbappé a signalé à la commission de discipline de la LFP qu'il n'avait toujours pas été payé malgré les décisions de première et deuxième instances de la commission juridique qui enjoignaient au club de le payer", a indiqué l'entourage de l'attaquant à l'AFP. "Consécutivement à quoi la commission de discipline de la LFP a de son propre chef décidé de convoquer le PSG en audience pour faire valoir ses arguments avant sanction". Les statuts de la LFP mentionnent, en cas de "défaut de paiement d'un club professionnel français de sommes dues de manière certaine", d'éventuelles amendes ou interdiction de recruter.

## "BONNE FOI"

Mais, au sein de la direction du PSG, on ne s'inquiétait pas outre mesure de cette nouvelle

procédure lundi. Selon elle, le contentieux ne trouvera son épilogue que devant des juridictions compétentes, comme les prud'hommes. Le conflit trouve son origine dans le statut d'un accord passé au cœur du mois d'août 2023 entre l'attaquant et la direction du club parisien. Le capitaine de l'équipe de France était alors mis à l'écart du groupe pour avoir refusé de prolonger au PSG.

Cette prolongation aurait garanti au club de toucher l'argent d'un transfert alors que Mbappé s'est finalement engagé libre cet été avec le Real Madrid. Dans cet accord, le joueur s'engageait à renoncer à 55 millions de primes diverses s'il venait à partir libre en fin de saison. Mais la validité de cet accord, que le joueur lui-même avait évoqué publiquement face aux journalistes en janvier, est contestée par le camp de la star, qui évoque un "accord occulte". Il demande le versement d'une somme de 55 millions d'euros qui comprend l'ultime tiers d'une prime à la signature (36 millions d'euros brut) que le joueur était censé toucher en février, les trois derniers mois de salaires prévus dans son contrat (avril, mai, juin), ainsi qu'une prime d'éthique pendant ces trois mois. "En droit et en fait, le joueur a pris des engagements publics et privés clairs et répétés que le club lui demande simplement d'honorer et de respecter en regard des avantages sans précédent dont il a bénéficié de la part du club pendant sept ans", insiste pour sa part le PSG, qui parle d'une question "de bonne foi et d'honnêteté".



## BAYERN MUNICH

### Kompany espère un retour de Kane avant janvier

L'entraîneur du Bayern Munich Vincent Kompany a dit espérer un retour avant janvier de son attaquant vedette Harry Kane, sorti samedi sur blessure, et a souligné les "nombreuses options" offensives de l'effectif bavarois en son absence. "Il y a une chance qu'il joue encore cette année", a affirmé l'entraîneur belge en conférence de presse, à la veille du huitième de finale de Coupe d'Allemagne face au Bayer Leverkusen.

Le meilleur buteur de l'histoire de la sélection anglaise, âgé de 31 ans, souffre d'une déchirure musculaire à la cuisse droite, contractée samedi lors du choc de Bundesliga face à Dortmund (1-1). La star anglaise devait manquer l'affiche de mardi ainsi que "quelques matches", a concédé Kompany. En tête de la Bundesliga et en course pour une qualification directe pour les huitièmes de finale de la Ligue des Champions, le Bayern

doit disputer cinq matches d'ici la coupure de fin d'année. Or, l'international anglais est une pièce maîtresse du Rekordmeister, avec qui il a inscrit 20 buts toutes compétitions confondues depuis le début de la saison. "Vous ne pouvez pas le remplacer individuellement, c'est un joueur de très haut niveau", a reconnu Kompany, mais "nous avons de nombreuses options: Thomas Müller, Mathys Tel, Serge Gnabry, Michael Olise, Leroy Sané...". Le technicien a aussi cité Kingsley Coman, même si le Français n'est "pas dans ce (même) poste", et Jamal Musiala pour "trouver une solution" à l'absence de

Kane. Le directeur sportif Christoph Freund a exclu de recruter pour pallier ce forfait. Touché aux genoux et forfait à Dortmund, Gnabry est encore incertain pour l'affiche de Coupe. Kompany prendra une décision dans "les dernières 24 heures", a-t-il dit. Autre pensionnaire de l'infirmerie bavaroise, le milieu Joao Palhinha a effectué lundi matin quelques tours sur le terrain d'entraînement. La reprise de la course est une étape de plus vers un retour de l'international portugais, victime d'une déchirure musculaire au niveau des adducteurs droits lors du rassemblement avec la Seleçao en novembre.

## ARABIE SAOUDITE

### Une éclaircie pour Neymar avec Al-Hilal

Enfin une éclaircie dans le ciel de Neymar en Arabie saoudite. Selon les informations de Marca, Al-Hilal a décidé de l'inscrire sur la liste des joueurs pouvant participer au championnat, la Saudi Pro League. Les clubs sont autorisés à apporter quelques modifications à leur liste à la mi-saison et l'ancienne star du Barça et du PSG devrait en profiter pour prendre la place de Kalidou Koulibaly (33 ans). Le défenseur sénégalais, qui avait rejoint Al-Hilal en 2023 en provenance de Chelsea contre 23 millions d'euros, est poussé vers la sortie par ses dirigeants en raison de ses performances jugées trop légères.

Une inscription qui devrait retarder un éventuel départ cet hiver. L'ancien joueur de Metz ou Naples sera vendu ou prêté en hiver alors que son contrat court jusqu'en 2026. Ce départ attendu fait donc les affaires de Neymar. Le Brésilien n'avait pas été inscrit en début de saison puisqu'il était encore en convalescence de sa grave blessure au genou, une rupture du ligament croisé antérieur et du ménisque du genou gauche lors d'un match entre l'Uruguay et le Brésil (2-0) le 17

octobre 2023.

L'attaquant a repris la compétition après plus d'un an d'absence le 21 octobre dernier lors d'une match de Ligue des champions asiatique sur le terrain d'Al-Ain (4-5). Il s'est de nouveau blessé lors de son deuxième match, le 5 novembre et soigne actuellement une déchirure aux ischio-jambiers de la cuisse droite qui l'éloignera des terrains jusqu'en janvier 2025. Certains échos laissaient entendre que cette apparition pourrait être la dernière avec Al-Hilal.

Le club saoudien aurait en effet envisagé de résilier le contrat de sa superstar en janvier en raison de son apport presque nul depuis sa signature à l'été 2023. Le meilleur buteur de l'histoire de la sélection brésilienne (79 buts en 128 sélections) a seulement joué sept matchs avec son club depuis son arrivée en provenance du PSG. Mais la décision d'Al-Hilal de l'inscrire pour le championnat lui ouvre la porte à un avenir à court terme en Arabie saoudite, jusqu'à l'été prochain et la fin de son contrat qui dispose d'une option pour une année supplémentaire.

## MOUVEMENT DE FOULE EN GUINÉE

### Le bilan est d'au moins 56 morts

Un mouvement de foule lors d'un match de football dédié au chef de la junte qui dirige la Guinée a causé la mort d'au moins 56 supporters dimanche, a indiqué le gouvernement, l'opposition accusant le pouvoir d'être "directement responsable" du drame.

Les événements de N'Zérékoré, d'abord présentés comme des heurts entre supporters, ont été déclenchés par l'expulsion d'un joueur à la fin de la partie entre le club local et celui de Labé en finale d'un tournoi organisé en l'honneur du chef de la junte, le général Mamadi Doumbouya, ont indiqué des témoins. Des supporters ont envahi le terrain.

Des témoins indiquent que certains s'en sont pris à la tribune officielle, provoquant l'intervention des forces de sécurité. "Les manifestations de mécontentement vis-à-vis des décisions arbitrales ont entraîné des jets de pierre de la part des supporters, provoquant des bousculades mortelles", dit le gouvernement dans un communiqué lu à la télévision nationale. "Les services hospitaliers font

état d'un bilan provisoire de 56 morts et plusieurs blessés", ajoute-t-il en parlant de "tragique événement".

## L'APPEL AU CALME DU GOUVERNEMENT

Il assure que la prise en charge des blessés est "garantie" et "s'engage à accompagner les familles endeuillées". "Le gouvernement assure (à) la population que des enquêtes seront menées pour établir les responsabilités liées à ce malheureux événement", dit-il. Le gouvernement appelle les populations au calme et les autorités locales à "prendre toutes les mesures nécessaires" en ce sens. Des jeunes ont incendié un commissariat de police dans la nuit, a indiqué la télévision publique. "Le gouvernement suit l'évolution de la situation et réitère son appel au calme afin que les services hospitaliers ne soient pas gênés dans l'apport des premiers secours aux blessés", a dit le Premier ministre, Amadou Oury Bah, sur sa page Facebook. Des médecins ont fait état dimanche auprès de l'AFP de dizaines de morts au moins.



THÉÂTRE :

# «Ech'Chebka» met en garde contre le fléau de l'immigration clandestine

La pièce de théâtre «Ech'Chebka», une comédie noire qui met en garde contre le fléau de l'immigration clandestine et les risques d'une mort certaine, a été présentée, lundi, 2 décembre, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Mis en scène par Abdelghani Chentouf, sur un texte d'Ali Tamert, le spectacle «Ech'Chebka» entame, à partir d'Alger, une tournée qui devrait le mener dans sept villes de l'Ouest algérien, après sa victoire du Grand prix, au 55e Festival national du Théâtre amateur (2-7 juin 2024), partagée (ex aequo) avec le spectacle «Il est toi et moi», de l'association culturelle «El Moudja» de Mostaganem. Durand 65 mn de temps, «Ech'Chebka» a tenté de sensibiliser sur la nécessité de donner un sens à sa vie, en s'éloignant de tous les desseins malintentionnés conduisant à la fatalité d'aller défier les hautes mers sans scrupule aucun ni conscience qui alerteraient sur l'imminence des risques et du danger encourus. «Latcha», un jeune homme, interprété par Smail Ait-Ammar, qui occupe une cabane abandonnée, attendant le soir pour prendre l'embarcation du «dernier voyage» avec sa bien aimée «Fati», rendue par Amina Aberkane (prix de la meilleure interprétation féminine au 55e FNTA). L'époustouflante comédienne qui incarnera également le rôle de «Houta», jeune femme, dont



c'est le jour de mariage, et qui se trompe de salle pour se retrouver avec Latcha et «Sennour», joué par Ahmed Bechar (prix du meilleur second rôle au 55e FNTA), dans une série de

situations à rebondissements. Entre, d'un côté, Latcha, personnage résolument décidé à passer à l'acte et de l'autre, Sennour, dont le fils qui n'est jamais revenu, en avait payé les

frais, ainsi que Fati, qui tentaient de l'en dissuader, chacun allait de son argumentaire, établissant des rapports de causes à effets tirés de différentes situations de la réalité sociale.

Dans des échanges ascendants et soutenus, le trio de comédiens qui a occupé tous les espaces de la scène, a su porter la densité du texte, empreinte de quelques situations comiques et burlesques. Œuvre du metteur en scène également, la scénographie, faite d'un décor minimaliste, consistant en quelques filets de pêcheurs disposés de manière à former un grand demi-cercle qui a judicieusement délimité l'espace de jeu et quelques accessoires qui suggéraient les intentions des uns et des autres. La bande son et musique de Halim Bakhali, la chorégraphie de Mohamed KhelfAllah et l'éclairage multicolore, vif ou feutré, ont été d'un apport concluant aux différents moments dramaturgiques de la trame et aux atmosphères, parfois tristes car évoquant le passé et tantôt pleine de joies et d'espoir car tournées vers l'avenir. Le public a longtemps applaudi les comédiens et l'ensemble de l'équipe technique du spectacle «Ech'Chebka», produit sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'association «Choâla pour le théâtre et le cinéma» de Boumerdès.

## Conférence à Alger sur les exploits glorieux de la Révolution de libération

La Faculté des sciences politiques et des relations internationales «Ibrahim-Soltane-Chibout» (Alger 3) a organisé, lundi en coordination avec le Musée national du Moudjahid, une conférence intitulée «La grande Révolution de libération: les exploits glorieux sur les traces des ancêtres», où les participants ont évoqué la grandeur de la Révolution sous ses différentes dimensions. Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a affirmé dans une allocution lue en son nom par le membre du Conseil, Youcef Messar, que: «plus la pensée révolutionnaire s'enracine dans les esprits de la nation algérienne, plus la sécurité, la stabilité et la paix se consolident, mettant ainsi le pays à l'abri de tous ses ennemis, où qu'ils soient». Le membre du tiers présidentiel a transmis les salutations les plus sincères de M. Goudjil ainsi que ses vœux de réussite aux étudiants de la faculté des sciences politiques présents à cette conférence. Il a salué l'organisation de tels événements qui ravivent la mémoire collective, notamment parmi les jeunes, rappelant que «ce sont ces jeunes, déterminés et résolus, qui ont déclenché la Révolution». Intervenant à cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a réaffirmé que la préservation de la mémoire des Chouhada constitue «un devoir sacré que nous devons constamment honorer dans le cadre de notre identité nationale et de la culture citoyenne créative, et ce afin de renforcer l'appartenance nationale et la fierté de l'héritage historique et civilisationnel de notre nation, tout en assurant une meilleure résilience pour les générations futures.» La commémoration du

70e anniversaire de la Révolution de libération nous interpelle que la poursuite de l'édification de l'Algérie nouvelle triomphante exige l'unité de nos rangs, la solidarité et un engagement Renforcé envers le devoir national», a-t-il dit, ajoutant que «maintenir notre détermination et notre volonté est la seule voie pour aller de l'avant vers un avenir prometteur». Abordant les festivités commémorant le 70e anniversaire de la Révolution de libération, M. Rebiga a affirmé qu'elles «constituent un élan renouvelé pour poursuivre les efforts et mener à bien la marche des victoires, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tout en répondant aux ambitions du peuple algérien dans un climat de sécurité et de stabilité». Pour sa part, le recteur de la faculté des sciences politiques et des relations internationales, M. Slimane Aradj a souligné que la paix et la stabilité dont jouit aujourd'hui l'Algérie «sont le fruit des sacrifices immenses de nos martyrs et moudjahidine», soulignant le rôle de l'Université algérienne dans la préservation de la mémoire nationale en tant que «gardienne et promotrice de la pensée, des valeurs et des principes du 1er Novembre». La conférence a abordé les enjeux de l'organisation la glorieuse Révolution de libération, en mettant en exergue sa valeur et en insistant sur l'importance de se référer au passé comme source d'inspiration pour renforcer l'immunité nationale. L'événement vise également à rappeler aux jeunes les exploits et les gloires de la patrie, à ancrer en eux les valeurs de Novembre et à les inciter à préserver la mémoire nationale collective. **APS**

A GHARDAÏA

## Ouverture du 9ème festival culturel local des chansons et musiques du M'zab

La neuvième édition du Festival culturel local des chansons et musiques du M'zab s'est ouverte lundi à Ghardaïa, sur un air festif agrémenté de baroud, shows de fantasia et danses folkloriques. Le coup d'envoi du festival, une manifestation éclectique dédiée à la promotion et la préservation de cet art musical authentique, appelé localement «Izelouane», et placée sous le thème «Rencontre de l'authenticité avec la beauté musicale», a été donné à la salle de cinéma «M'zab» par les autorités de la wilaya, en présence d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts, Younes Baba Nedjar, et d'un public nombreux. Selon le commissaire du festival, Hadj Ahmed Hamid Maiz, cet événement vise à contribuer au rayonnement du patrimoine du M'zab en tant que composante de l'identité nationale et facteur important dans la consécration de l'unité nationale et la préservation de la mémoire collective. Et d'ajouter que la préservation de ce legs, qui traite de différentes thématiques se rapportant à la vie sociale, culturelle et artistique dans cette région du pays, nécessite la réalisation d'études et de travaux d'archivage et de transcription pour assurer sa transmission aux générations futures. Un large public a investi la salle de cinéma M'zab, généralement réservée aux spectacles, pour apprécier à leur juste valeur les jeunes talents et stars de la chanson locale. Ce rendez-vous artistique regroupe une vingtaine de troupes artistiques et de jeunes talents de la région, qui agrè-

menteront, durant la période du festival (2 au 5 décembre), les soirées des mélomanes et férus de ce genre artistique qui demeure une source inépuisable d'inspiration pour les artistes et groupes modernes. De l'avis des organisateurs, ce festival, qui ambitionne de s'ériger en rendez-vous annuel, se propose de contribuer à la préservation des spécificités et des richesses de cet art millénaire, à son rayonnement et à sa transmission aux générations futures. Outre sa contribution à l'animation culturelle et touristique de la wilaya, ce festival est une véritable vitrine de la diversité culturelle et artistique de la région et une occasion idoine pour les visiteurs et les vacanciers de se frotter à l'histoire, à la civilisation et aux coutumes et traditions séculaires de cette région, ont-ils estimé. En marge de ce festival institutionnalisé en 2008, une journée d'étude sera consacrée à l'état actuel de la poésie du M'zab, et des spécificités qui la caractérisent, ont révélé les organisateurs, en signalant que la manifestation est aussi l'occasion de rendre hommage au combat héroïque du peuple palestinien. Le Festival, qui sera couronné par une série de recommandations sur les moyens de préserver cette chanson et ce genre musical, est une aubaine pour valoriser le patrimoine de la région, ses potentialités naturelles et touristiques, et partant, faire de la culture un vecteur de développement, a noté le commissaire du festival.



● Alger	29°
● Ouargla	30°
● Oran	29°
● Constantine	30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

## LE STADE NELSON MANDELA OFFICIELLEMENT ANNEXÉ À L'OCO

Le stade Nelson Mandela de Baraki a été officiellement annexé à l'Office du complexe olympique (OCO), Mohamed Boudiaf. L'arrêté du 17 novembre 2024 complétant l'arrêté du 25 juillet 2018 fixant la consistance physique de l'office du complexe olympique a été publié au dernier journal officiel.

L'OCO comprend désormais le stade Nelson Mandela et ses

annexes, de Baraki ainsi que la piscine 25 m, de Kouba. Cet arrêté a été signé le 17 novembre dernier par l'ex-ministre des Sports, Abderrahmane Hammad. L'arrêté du 25 juillet 2018, signé par Mohamed Hattab, avait stipulé que l'OCO comprenait le stade du 5 Juillet et ses annexes, le stade annexe, le complexe nautique, le tennis club, la salle omnisports, le centre spor-

tif féminin, la salle Harcha Hacène, la piscine du 1er Mai, la piscine El Kettani, la salle Algéria-sports et le centre de tennis de Bachdjarah. Ce dernier a été intégré dans la liste grâce à l'arrêté Arrêté du 22 septembre 2021 complétant l'arrêté du 25 juillet 2018 fixant la consistance physique de l'office du complexe olympique signé par Abderezzak Sebgag.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024 // N°961 // PRIX 20 DA

## DÉFENSE POSTCOLONIALE

# Le tournant historique des relations franco-tchadiennes

**Le 28 novembre, deux événements marquants ont secoué les relations entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique. Dakar et N'Djamena ont annoncé, coup sur coup, leur décision de demander le retrait des troupes françaises stationnées sur leur sol.**

Ces annonces, loin d'être de simples formalités diplomatiques, représentent un tournant majeur dans les relations entre ces pays et leur ancienne puissance coloniale. Elles viennent bousculer la stratégie de réajustement militaire que Paris avait mise en place ces derniers mois, visant à maintenir une influence en Afrique tout en adaptant son dispositif à un contexte géopolitique de plus en plus complexe. Ces décisions marquent un rejet symbolique et concret d'un héritage colonial encore bien présent, notamment à travers l'empreinte militaire laissée par la France. Le dispositif militaire, qui remonte à l'époque de la colonisation, s'effondre sous la pression de nouvelles dynamiques politiques. Face à une jeunesse africaine de plus en plus critique envers l'influence française et des gouvernements qui cherchent à affirmer leur souveraineté, la France se retrouve face à un défi de taille : comment réinventer son rôle en Afrique sans tomber dans le piège du néo-colonialisme ? Le retrait des troupes françaises d'Afrique subsaharienne, longtemps perçue comme une extension du pouvoir français, devient ainsi un symbole de la fin



d'une époque. Si la France prône une coopération d'égal à égal et « respectueuse » avec ses anciennes colonies, la réalité de cette coopération, souvent vécue comme paternaliste et condescendante, semble désormais insupportable pour certains leaders africains. Au-delà de ces décisions diplomatiques, c'est une remise en question profonde de la relation postcoloniale entre l'Afrique et l'ancienne puissance coloniale qui se profile. L'accord de défense avec la France « n'a apporté aucune valeur ajoutée

réelle », note le président tchadien. Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a justifié lundi la suspension de l'accord de défense avec la France en affirmant que celui-ci n'avait pas apporté de « valeur ajoutée significative sur le terrain militaire ». Lors d'une conférence de presse à N'Djamena, le président Deby Itno a souligné que « l'accord ne correspondait plus aux besoins sécuritaires actuels et que l'armée tchadienne était en mesure de défendre le pays seule ». Il a également affirmé que

cette décision était un acte souverain visant à renforcer l'indépendance du Tchad. « Cet accord ne nous a apporté aucune valeur ajoutée réelle sur le terrain militaire où nous faisons face, tout seuls, à des défis variés et sérieux, notamment des attaques de dimensions terroristes », a-t-il déclaré. Le président a également précisé que « le Tchad n'était pas dans une logique de remplacement d'une puissance par une autre » et que cette décision était pleinement assumée.

Le destin des relations franco-tchadiennes a pris un tournant inattendu le 28 novembre dernier, lorsque le Tchad a brusquement mis fin à l'accord de défense de longue date avec la France, accord qui avait été révisé le 5 septembre 2019.

Cette décision audacieuse a été annoncée peu après le départ précipité du ministre français des Affaires étrangères, qui venait tout juste de quitter N'Djamena après une visite diplomatique tendue. Un véritable coup de tonnerre dans le ciel des relations internationales, qui laisse désormais planer une incertitude sur l'avenir de la coopération sécuritaire entre les deux nations.

Aïda Mouni

## L'Espagne a connu son mois de novembre le plus chaud jamais enregistré

L'Espagne vient de connaître son mois de novembre "le plus chaud" jamais enregistré avec une température moyenne de 12,4 degrés, soit 0,5 degrés de plus que le dernier record datant de 1983, selon l'agence météorologique nationale Aemet. "Le mois de novembre a été le plus chaud dans l'ensemble de l'Espagne péninsulaire depuis le début des relevés" en 1961, a annoncé l'agence publique sur les réseaux sociaux, en précisant que la température y avait dépassé "de 2,8 degrés" la moyenne de ce mois sur la période de 1991-2020. Novembre s'est en outre avéré "très sec dans l'ensemble", avec un niveau de précipitations inférieur de 40% à la normale "malgré les fortes

pluies des premiers jours sur le versant méditerranéen" dans le sillage des intempéries qui ont ravagé fin octobre la région de Valence, précise l'Aemet. Entre le 29 et le 30 octobre, des trombes d'eau se sont en effet abattues sur le sud-est de l'Espagne, entraînant des inondations tragiques qui ont fait au moins 230 morts. Ces pluies torrentielles ont été suivies par des épisodes pluvieux de forte intensité dans la région en novembre. Pays européen en première ligne face à la crise climatique, l'Espagne est confrontée à des épisodes de chaleur de plus en plus marqués depuis plusieurs années, qui inquiètent les scientifiques, bien que le pays soit coutumier des températures élevées. Le pays a

ainsi connu en 2023 sa deuxième année la plus chaude depuis le début des relevés, avec une température moyenne de 15,2 C,

juste derrière les 15,5 C enregistrés en 2022, qui avaient représenté un record, selon l'agence météorologique.

## APPAREILLAGES ORTHOPÉDIQUES

### PLUS DE 100 000 PERSONNES EN BÉNÉFICIAIRE CHAQUE ANNÉE

Le Directeur général de l'Office national des appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), Mohamed Moudi, a annoncé que plus de 100 000 personnes en Algérie bénéficient, chaque année, d'appareillages orthopédiques. À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre, M. Moudi a souligné que « les réalisations accomplies et les services offerts font de l'Algérie un modèle en matière de fourniture d'appareillages orthopédiques pour les personnes en situation de handicap ». Il a précisé que plus de 100 000 bénéficiaires annuels sont recensés. Le directeur a expliqué que l'Office prend en charge différents types de handicaps, notamment ceux d'origine congénitale, les victimes d'accidents de la route ou de travail, ainsi que les handicaps liés à certaines maladies. Par ailleurs, l'Office fournit également des dispositifs médicaux tels que des poches médicales et des matelas anti-escarres. Depuis le début de l'année en cours, l'ONAAPH a pris en charge 71 390 personnes, dont 42 699 bénéficiaires d'orthèses, 10 793 ayant reçu des aides techniques à la marche, et 7 326 personnes équipées de dispositifs auditifs. Mohamed Moudi a mis en avant les progrès réalisés dans le domaine des appareillages orthopédiques, avec l'introduction de techniques modernes. Parmi les nouveautés, l'Office a lancé cette année la fabrication locale de fauteuils roulants électriques.

## ORAN

### SAÏSIE DE GÂTEAUX DÉJÀ CONGELÉS

Une inspection conduite par une commission de contrôle à Oran a mis au jour des pratiques inacceptables dans un atelier de pâtisserie situé à Belqaïd. Ainsi, plus de 292 gâteaux congelés ont été découverts, destinés à être vendus pendant les fêtes de fin d'année, une période où la demande pour les pâtisseries est particulièrement élevée. Une enquête approfondie a mis en lumière des conditions de stockage et des ingrédients compromettant la sécurité alimentaire des consommateurs. Les inspecteurs ont trouvé des produits alimentaires stockés dans des conditions dangereuses. Plusieurs de ces gâteaux étaient congelés alors qu'ils contenaient des ingrédients susceptibles de se détériorer rapidement, comme du lait et des œufs. Ces produits ne devraient pas être conservés à long terme à des températures aussi basses. En plus de ces gâteaux, des stocks de noix périmées ont été retrouvés, utilisés pour garnir les pâtisseries, ce qui augmentait le risque de contamination et d'intoxication alimentaire. Le responsable de l'atelier, un pâtissier de la région, avait apparemment l'intention de préparer ces gâteaux pour la période des fêtes, mais la découverte des ingrédients douteux a révélé des pratiques non seulement risquées mais aussi illégales.

### LES BILLETS DU MATCH JSK-NCM DÉJÀ EN LIGNE

40.000 billets, dont 36.400 pour les fans de la JSK et 3.600 pour ceux du NCM, pour un tarif unique de 500 DA pour les tribunes supérieures et inférieures et 2.000 DA pour la tribune dite VIP ont été mis hier en vente en ligne. Le match comptant pour la 12ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.